

LE SAINT-LAURENT

"L'IMPRIMERIE 'LE SAINT-LAURENT', Limitée". Propriétaire.

REDIGE EN COLLABORATION

Le parti bleu se meurt

UNE PENIBLE AGONIE !

Ce n'est pas encore le temps d'en sonner les glas : nous attendrons le jour du grand dérangement, alors que de la Colombie-Anglaise à l'Île du Prince Edouard, il ne restera plus, de ce qui fut un grand parti, que les restes lamentables et sans vigueur.

Du temps de Sir John A. McDonald, le parti conservateur a vu son apogée avec ses plus beaux jours. A la mort du grand homme d'état, on pouvait déjà prévoir les signes de décadence physique et morale, qui n'ont pas tardé, lors de la Révolution au Palais avec le nid des traîtres, à s'accroître de plus en plus avec les années.

Sir McKenzie Bowell était peut-être trop honnête homme pour rester longtemps Premier-Ministre, et lorsque 1896 arriva avec Sir Chs Tupper, à la tête du vieux parti bleu, le sort des tories fut scellé.

Pendant les quinze années du régime libéral, les conservateurs essayèrent de rassembler leurs forces éparses, et au moyen de certains personnages tarés des différentes provinces, reprirent un peu de vigueur et d'audace.

Au Manitoba, avec la machine Roblin, Rogers; en Colombie-Anglaise, sous l'égide d'un McBride opulent et "schemer"; au Nouveau-Brunswick avec l'aide des souscripteurs aux fonds d'élections par les achats en bloc du domaine forestier, on renoua les mailles d'une espèce de chaîne de sauvetage qui prit de la consistance et de la force.

Et dans les Loges d'Orange, ces entrepôts du fanatisme aveugle et méprisable, ces antres où siégeaient ceux qui ont en horreur le nom de canadien-français et de catholique-romain, on organisa la plus formidable poussée politico-religieuse qui ait jamais existé au Canada.

Toutes les forces latentes, mais actives d'une activité fébrile et toujours en mouvement, quoique sous terre, surgirent pour ainsi dire au grand jour lorsque Bourassa commença sa campagne nationaliste.

De tout temps, depuis Louis XI et Catherine de Médicis, la fameuse devise : *Divide et impera*, Divise et règne, fut de nouveau mise en pratique par le parti tory, une faction s'allia à Bourassa contre Laurier au cri : pas de marine ! Nous ne devons rien à l'Angleterre qui est obligée de nous défendre ! C'était la campagne pour Québec, afin de battre Laurier, en diminuant ses forces.

Quant à Ontario, et les autres provinces anglaises, les tories et les orangistes, s'entendirent pour crier : à bas Québec ! plus de catholique-romain comme premier ministre ! plus de sujet du Pape et d'ennemi du Roi.

Ces forces aveugles, combinées dans un mouvement d'ensemble vers un but commun : renverser Laurier, eurent le succès que l'on connaît le 21 septembre 1911.

Et le Canada, se vit en face du parti bleu au pouvoir, ayant encore les germes de la décrépitude du temps de Tupper, mais ravivé par des forces factices au moyen des alliances bâtardes et hybrides que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

En 1912, un an à peine après la formation du cabinet, presque au lendemain de cet immense mouvement vers la crèche de tous les bourassistes élus contre Borden, les dissensions commencèrent avec les aspirations de certains groupes, et le "hoodlage" de ceux qui, voulant tirer les marrons du feu, devinrent riches en peu de temps.

C'est alors que l'on commença à jeter les Jonas à la mer; Nantel s'en va; Pelletier disparaît; du sang nouveau, pris dans la Législature du Québec, envenime les esprits; le Manitoba se désagrège; la Colombie-Anglaise agonise; et le Nouveau Brunswick est anéanti par les spéculations et les vols, le deshonneur et les renvois d'office.

Voici que la guerre éclate, comme un coup de tonnerre dans un ciel bleu ! Sam Hughes monte au pavois; Allison, et toute une myriade de grugeurs et de vautours s'abattent sur les départements. On vole partout et sur tout; nos soldats souffrent, par manque de protection; les millions s'en vont aux Etats-Unis, enrichir le travail étranger et gorger les repus et les vils escrocs des temps de trouble; notre nickel passe à l'ennemi pour le plus grand bien des Cochrane et des Hearst, c'est le cahot, c'est la Tour de Babel; la danse des écus fait fureur, et la hideuse conscription montre sa face blafarde à l'horizon.

Il faut réagir ou sombrer : alors Sam Hughes est mis à la porte. Mais son départ ne soulage pas la barque, et le

NOEL et le JOUR de L'AN



AU MAGASIN JOS VIEL

Nous avons le plaisir de
vous inviter à venir acheter vos
cadeaux de Noël et du Jour de
l'An à notre magasin.

JOS VIEL

À propos d'étrennes

Le cardinal Dubois, ministre sous la régence de Philippe d'Orléans, avait un intendant dont les friponnements lui étaient parfaitement connus. Au Jour de l'An, cet homme venait comme tout le monde rendre ses devoirs à son maître, mais le cardinal au lieu de lui remettre ses étrennes ainsi qu'aux autres personnes attachées à son service, se contentait de lui dire : " Monsieur, je vous donne ce que vous m'avez volé dans le courant de l'année." L'intendant, pas le moins du monde déconcerté, saluait gravement le ministre, et se retirait sans en demander davantage. Il est probable que, de tous, celui-là était le mieux servi.

parti bleu, désorganisé, désorienté, se tourne vers Laurier, et s'écrie : Sauvez-nous au moyen de la Coalition !

Et Laurier, qui sent que son heure revient et que la revanche de 1911, va se reprendre, se contente de sourire et de répondre : vous vous êtes passés de moi, jusqu'ici, achevez votre oeuvre !

Et voilà que la barque est à la dérive, s'en allant aux récifs où elle va se briser pour jamais.

Borden n'est pas l'homme de la circonstance; il n'a pas le coup d'oeil des grands stratégestes, et son emprise sur le parti est tout à fait nulle. Rien, ni personne ne peuvent sauver le parti bleu, en pleine décadence, sur le chemin de la déroute, et s'en allant à la défaite humiliante et sans honneur qui attend les partis qui ne se tiennent au pouvoir par des moyens inavouables autant que scandaleux pour toute la communauté.

Et nunc, erudimini !

ARGUS.

NOTES LOCALES

Râle d'un Enfant Jésus

Le tirage pour un Enfant Jésus donné au profit de l'Hôpital a eu lieu hier. Il a été gagné par Madame Joseph Roy de cette ville.

En visite

M. et Mme Adjutor Girard de Cabano étaient en promenade à Riv. du Loup, la semaine dernière chez MM. Nap. et Louis Girard et Jos. Tremblay.

Pour cadeaux de Noël et Jour de l'An

Au magasin de Jos Viel vous trouverez les plus jolis collets de fantaisie, aussi des guêtres blanches, noires, grises, drabs, nouvellement reçues.

La Cuignolée

Quand nous arrivent les fêtes du jour de l'an, tout le monde est joyeux : c'est le temps des cadeaux. Oh ! comme c'est agréable ! L'échange de cadeaux est une magnifique contume qui contribue en quelque sorte à resserrer les liens amicaux ou familiaux. Il y a un proverbe qui dit que : "Les petits cadeaux entretiennent l'amitié", et je crois qu'il dit parfaitement vrai.

Il y a, cependant, une catégorie de gens qui ne connaissent pas ces douceurs : ce sont les pauvres. En effet, comment voulez-vous qu'ils se paient réciproquement le luxe de cadeaux quand ils peuvent à peine se procurer les objets les plus strictement nécessaires. Il convient donc qu'ils ne soient pas délaissés et c'est pourquoi la quête de la "Guignolée" se fera mardi le lendemain de Noël. Nous espérons que les citoyens de Fraserville, seront aussi généreux que les années dernières et que le résultat de la quête sera le même, si non meilleur.

Nos condoléances

Nous en offrons le témoignage bien sincère au notaire L. J. Dugal à l'occasion du chagrin que lui cause la mort de sa mère Madame A Dugal, qui succombé dimanche à une maladie de quelques jours seulement.

Les obsèques ont eu lieu mercredi matin à l'église St. Patrice au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nous prions toute la famille de la défunte d'agréer également l'expression de nos vives sympathies.

Côté - Pratte

Lundi a été célébré à St. François Xavier le mariage de M. J. M. Côté d'Ottawa avec Mademoiselle Gabrielle Pratte de cette ville.

Nos meilleurs souhaits.

Nouvel hôte au foyer

Un héritier est né le 19 courant à M. Georges Bouchard de Ste Anne de la Pocatière, et Madame Bouchard, née Crescence Pouliot. Nos félicitations.

Un des péchés capitaux

En ne pensant qu'à ses capitaux, le grand Sam a oublié que la colère est un des péchés capitaux.

Ce qui l'a mis en colère, c'est qu'il a dû recevoir un peu en retard son chèque du gouvernement Borden pour payer le loyer de l'arsenal.

Morale : les bons comptes font les bons amis.

JEAN-PIERRE.

Pour Noël et le Jour de l'An

Nous avons un grand choix de chocolat, bonbons, raisin, pommes, oranges, etc. Nous attendons votre visite.

JOS VIEL.

AU FRANÇAIS



M. Maurice Costello, in "The Crimson Stain Mystery."

Les 22 et 23 décembre prochain, commencera au Français le premier épisode de la plus belle série qui se soit donnée à Montréal dernièrement.

Maurice Costello et Ethel Grandin deux étoiles du cinéma, se surpassent dans cette belle série.

C'est l'histoire de tous les grands vols et crimes qui se sont commis à New-York il y a quelques années et qui laissaient la police impuissante à trouver les coupables.

Le gérant du St-Denis de Montréal, M. Ferry, dit lui-même qu'il n'a jamais vu de série pour approcher "LE MYSTERE DE LA TACHE ROUGE" en fait de situations émouvantes, périlleuses et sensationnelles.

Ne manquez pas le premier épisode. Prix populaires : 10 et 15 cts.

Nouvelle sensationnelle

On nous annonce que l'arsenal No 2 est hanté. Morale : Il y a plus d'esprit dans cette baraque que dans les caboches réunies de MM. J. P. Michaud, Sam et Ti-Jean Gagnon.

("Les ceuses")

Qui posent à la vertu devraient avant de pondre des articles qui sentent le coq à l'âne à dix lieues à la ronde, relire un beau jugement rendu jadis à la Cour d'Appel, que le principal intéressé semble seul mettre en oubli au grand scandale du public.

KODAKS

Rien ne fait plus plaisir que de recevoir un kodack pour ses étrennes.

Au magasin S. BELLE vous en trouverez depuis \$2.00 en montant.

Pas à sa place

C'est avec la plus grande stupefaction que nous avons vu "La Semaine Religieuse" de Montréal consacrer toute une page d'annonce à la Bière Frontenac, "qui est une bière légère, saine et délicate, etc.", alors que quantité de journaux, dont LE SAINT-LAURENT, refusent la publication TRÈS PAYANTE d'annonces de liqueurs alcooliques dans leurs colonnes.

Nous serions moins surpris si l'organe officiel de l'archevêché de Montréal faisait de la réclame pour le macaroni à l'italienne.

Brillant anniversaire

Dimanche, le 10 décembre courant, sur invitation spéciale, le commandant de la Garde Sacré-Coeur de St. François-Xavier. Le Lieutenant Colonel P. Bégin se rendait à Québec aux fêtes du vingt-deuxième anniversaire de la fondation de la Garde Champlain.

Ces fêtes furent réellement splendides : messieurs les officiers de la Garde Champlain et spécialement le lieutenant colonel Jalbert et M.

le Commandant Parent méritent des félicitations pour le succès de leur organisation.

Le magnifique défilé de la Garde au grand complet à la grande messe, l'immense foule se massant dans la salle de représentations à la séance qui marqua la fin de la fête, les décorations d'un goût exquis, les romances de M. F. X. Mercier, ténor canadien, suivies de rappels enthousiastes, la pièce "Les aventures de M. Patrouille de Chateauroux" artistement interprétée par le cercle dramatique de la Garde, les morceaux entraînants de la fanfare, les notes gaies au Cercle de Banjo, la délicate déclamation de Melle L. Grenon, tout cet éclat, tous ces charmes réunis laisseront à ceux qui en ont été témoins un souvenir inoubliable.

A son discours d'ouverture M. le Président, le lieutenant colonel Parent, eut un mot flatteur pour la Garde Sacré-Coeur et son digne représentant le lieutenant colonel Bégin.

Vint ensuite la présentation des membres décorés, aux applaudissements de l'immense foule, par le comité d'honneur des juges distributeurs composé par M. le Curé Lagueux, M. l'abbé Ph. Mathieu et de MM. C. E. Rouleau lieutenant colonel Chaumel, lieutenant colonel P. Bégin de la Garde Sacré-Coeur, lieutenant colonel J. A. Hamel de la Garde Jacques-Cartier, et MM. Poliquin Caouette et Pin, Président général de la société St Jean Baptiste.

Fut spécialement applaudi le magnifique discours de M. le Curé Lagueux qui parla de l'oeuvre de la Garde et de l'encouragement que doivent lui donner les paroissiens.

Nous nous réjouissons particulièrement de la réception cordiale et de la part d'honneur qu'on a accordées en cette circonstance, au lieutenant colonel Bégin, honneur qui rejaillit sur notre Garde et qui montre l'estime que lui portent les hauts officiers des gardes québécoises.

A LOUER

Maison à louer Rue Lafontaine. Poêle de cuisine à vendre.

S'adresser à

Léon Paradis

Avocat

INCORPORÉE 1855

LA BANQUE MOLSONS

Capital et Fonds de Réserve \$8,800,000

96 Succursales au Canada.

Toutes Affaires de Banque Transigées.

Lettres de Crédit Circulaires, mandats d'argent

DEPARTEMENT D'ÉPARGNES

Le plus haut taux d'intérêt alloué

A. C. SUTHERLAND, Gérant.

SUCCURSALE DE : Fraserville,

Rivière du Loup, Station.



20%

A l'occasion de Noël et du Jour de l'An nous donnerons un escompte de 20% sur toutes les marchandises manufacturées.

Donc à vous de profiter de cette occasion si vous avez besoin d'une parure (set) en fourrure, d'un manteau ou capot de chat sauvage ou pardessus doublé en fourrure de toutes sortes.

Les prix restent les mêmes plus votre escompte de 20% sur n'importe quel morceau que vous choisissiez.

20%

C. G. LEMIEUX,

Manufacturier de fourrures.

RUE LAFONTAINE, Fraserville

Paraîtra prochainement

Les "Premières Semaines", un joli recueil de billets agricoles, publié par M. Georges Bouchard, Professeur d'Agronomie, avec une préface de M. l'Abbé Camille Roy. Hâtez-vous de vous le procurer car les commandes nous arrivent nombreuses chaque jour.

Un exemplaire 25 sous (franco .30) 4 exemplaires franco \$1.00.

Adressez :
PACE AGRICOLE,
Ste Anne de la Pocatière, P. Q.

Borden dénoncé par les siens

" LES CANONS QUI, DANS LES FLANDRES, ET JOUR APRÈS JOUR, NOUS BOMBARDAIENT, MES SOLDATS ET MOI, ÉTAIENT FABRIQUÉS DE NICKEL CANADIEN ET D'ACIER CHROMÉ. LES FUSILS QUI NOUS TIRAIENT DESSUS AVAIENT DES CANONS D'ACIER-NICKEL CANADIEN. TOUS PORTAIENT CES MOTS : NICKEL - STEEL, MAIS TOUS EUSSENT PU PORTER CETTE DEVISE : "MA-DE IN CANADA."

Est-ce un libéral qui parle ainsi? Non, c'est un partisan à tous crins de M. Borden, un chef conservateur, le colonel J. A. Currie. Les paroles que nous citons sont un extrait textuel d'un discours qu'il a prononcé au Parlement le 22 février 1916.

Pour les conservateurs de vieille souche, cela peut offrir un sujet de sérieuses réflexions.

La complicité ou l'aveuglement coupable du gouvernement con-

servateur permet aux allemands de tuer les nôtres avec du matériel canadien.

Si le rédacteur de "L'Action Canadienne" était quelque peu de bonne foi, il pourrait dénoncer l'incurie de ses amis à ce sujet plutôt que de faire la lippe sur le sort des majors et des colonels en Angleterre. De plus, s'il est vrai, comme il le prétend, qu'ils manquent de protection, qu'il leur envoie M. J. P. Michaud en délégation. C'est un expert.

Ceux qui louent des arsenaux à quatre-vingt-dix piastres (\$90.00) par mois, à part des réparations à fer et à clou, n'ont pas hâte de voir finir la guerre.

Cela ferait tort à leur "betit gommerze", et même à leur gros commerce.

Ce n'est pas ces gens-là que les taxes de guerre affectent. Ils ne méritent aucune pitié, parce qu'ils se moquent sans cesse du public.

FUSIL QUI NE PART PAS... POUR LE FRONT.

Ils l'empêchent de parler

M. Borden a essayé de parler dans la Colombie Anglaise. Il a été tellement interrompu et si à propos qu'il n'a pas été capable de dire un mot. Il a été obligé de rentrer son discours.

Les canadiens-anglais pensent la même chose que les canadiens-français au sujet de l'administration pourrie d'Ottawa, avec cette seule différence qu'ils ne se gênent moins que nous pour dire leur façon de penser.

"La yousse" qu'il y a de la gêne, y a point d'agrément

Que personne ne s'inquiète :

nous en aurons, nous aussi, de l'agrément à battre tous ces farceurs à plate couture aux prochaines élections, qui ne sauront tarder maintenant.

Borden ne se contente pas de manger les Canayens il veut les faire maigrir

L'Eglise prescrit aux fidèles à certaines époques, pendant l'avent, le carême et les quatre-temps, le jeûne et l'abstinence.

Borden veut faire jeûner les canadiens toute l'année.

Nous faisons maigre tous les vendredis. Borden veut nous faire manger maigre trois jours par semaine, et toutes les semaines.

En bonne mère, l'Eglise adoucit chaque année les rigueurs du jeûne pour ses enfants. Borden, lui, veut faire maigrir les canadiens qui sont bien portants et faire crever ceux qui sont maigres.

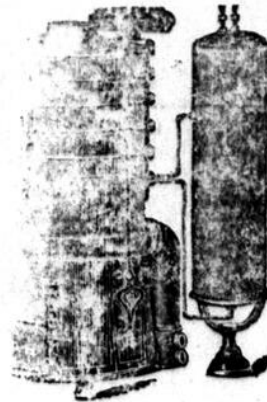
Si les plans du gouvernement conservateur sont mis à exécution, l'année 1917 ne sera pas, même pour MM. Blondin, Patenaude, Sévigny et Pelletier, celle des vaches et du veau gras, et la race canadienne va devenir une nation de squelettes.

Nous aimerions bien savoir ce que les conservateurs bien pensants, et en particulier un "gros-homme" comme M. Horace Cimon, pensent d'un tel projet.

Le ministre des finances d'Ottawa, sir Thomas White prêche l'économie. Si Bob Rogers et ses copains, qui sont ses collègues, continuent de donner le mauvais exemple du gaspillage effréné des ressources de l'Etat, comment prétend-t-il être écouté du peuple?

Serait-ce une économie de faire manger du poisson trois fois par semaine? Non, parce que le poisson coûte aussi cher que la viande, et il est même souvent impossible de s'en procurer.

CHAUFFAGE ET PLOMBERIE



Pour appareil de chauffage économique et plomberie moderne, adressez-vous à

P. Paquet & Cie
FRASERVILLE.

30 ans de pratique et d'expérience, est la meilleure garantie de satisfaction.

Tél. Kam. 204.

Pour le "Fonds Patriotique Canadien"

District de Fraserville, P. Q.

Fraserville 14 déc. 1916

Sur second appel montant collecté depuis le mois de janvier 1915, et publié antérieurement..... \$ 2451,82
Intérêt..... 0,18
\$ 2452,00

Montant collecté à date depuis le 17 octobre 1915

Rivière-Ouelle Pulp & Lumber Co.....	\$ 500,00
Corporation du village de Petit Métis.....	50,00
Municipalité de St. Thomas de Montagny.....	219,27
Municipalité de la paroisse de Trois-Pistoles.....	25,00
Corporation de la ville de Rimouski.....	181,84
Montant souscrit par la Cité de Fraserville	200,00
	1176,11

Montant total à date \$ 3628,11

ENTENTE PARFAITE



VOUS voulez faire des étrennes? J'AI ce qui convient.

VOUS désirez faire plaisir? J'AI l'article voulu.

VOUS voulez la qualité garantie à un prix modéré? J'AI quantité de bijoux et d'objets nouveaux

VOUS voyez que nous nous entendrons, venez alors au plus tôt. Evitez la foule des derniers jours. à des prix modérés, et je vous renseigne honnêtement sur la qualité.



QUELQUES SUGGESTIONS



A un mari,
un fiancé,
ou un ami,
un fils,
ou un frère.
Au bébé,
un filleul etc.,

Nouvelle horloge de pupitre en acajou, rasoir de sûreté, canne, pipe, boutons de manchette, fob. chaîne de montre, plume-fontaine, crayon automatique, montre, canif, manicule, étui à cigares, ou à cigarettes, épingle à cravate, porte-carte, pot à barbe, médaillon, porte-cigares, bague, encrier, gobelet, brosses militaires, portefeuille, nécessaire de voyage, casse-noisettes, rond de serviette, etc.

Médaillon - scapulaire, croix avec chaîne, hochet, petite bague, loquet, etc.



A sa femme,
sa fiancée,
une jeune fille,
ou sa soeur,
etc., etc.

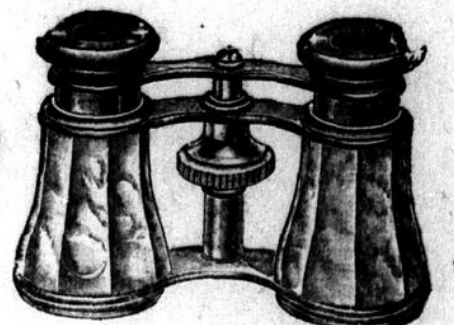
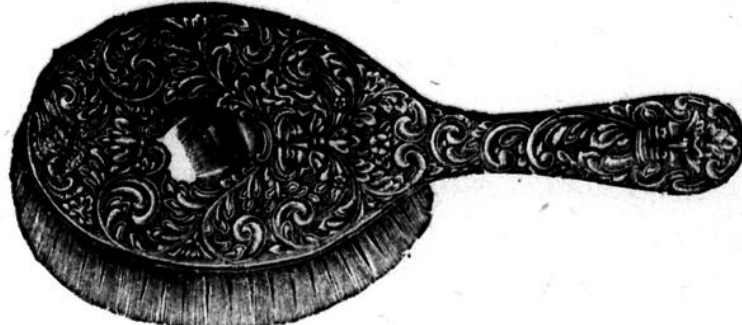
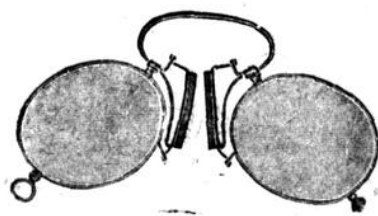
Et à tous.

Nouvelle horloge de bureau en acajou, parure de cou, bouteille à parfum, jardinière, montre, plume-fontaine, épingle à chapeaux, manicule, bague, bracelet, service à thé, à café, corbeille à fruits, ciseaux à broderie, médaille, dé, chapelet, porte-bijoux, sacoche, porte-portraits, miroir de toilette, portefeuille, nécessaire de toilette, épinglette, etc., etc.

Lunettes ou loignons, comme d'habitude avec entente que l'examen de vue se fera après le jour de l'an.



Et mille autres articles qui conviennent, à prix modéré.



GRAND MAGASIN DE BIJOUTERIE

J. H. PELLETIER, Orfèvre.

327 RUE LAFONTAINE.

LA VIE FEMININE

NOËL DE SUZIE

Or, chacun croyait petite Suzie morte parce qu'un froid jour de décembre, des livres d'albâtre de l'étrange petite malade, un oiseau des neiges, frileux et blanc, s'était échappé. On avait dit : Suzie est morte, voyez l'âme légère qui l'animait à peine, vient de s'envoler... Et la maison déjà si triste depuis la maladie de Suzie, s'était encore assombrie.

Or, l'oiseau des neiges, portant sous le duvet de son aile, l'âme légère de Suzie, commençait sa céleste ascension. Il y avait de la joie dans l'air bleu, des banderolles de fêtes claquaient sous la coupole immense pour la nuit millénaire : indifférent à tout, le petit oiseau blanc, montait, montait toujours... en sorte qu'il fut bientôt aux pieds de Saint Pierre.

Le grand saint était d'humeur joyeuse.

— Flocon de neige d'où viens-tu ?

— Je suis l'oiseau des pôles qui pendant dix-huit ans fut l'âme de Suzie, et je te demande, grand saint, une place dans ton paradis.

Saint-Pierre eut un petit rire.

— Et, quels sont tes mérites ?

— Grand saint, voyez mes actions, elles sont pures et mes pattes roses ont tracé leur fleur de lis sur la neige la plus blanche.

— Tu as aimé ?

Oh ! grand saint, je n'aurais pu : la douce chaleur de l'amour aurait fondu mon cœur de glace.

— Tu as souffert ?

— Y songez-vous ? Les larmes chaudes, la fièvre de la douleur m'auraient anéanti ?

— Eh bien ! Flocon de neige, mon ami, n'entrent ici que ceux qui ont souffert et aimé.

Et, son geste expressif barra d'un grand trait la porte du paradis.

Si le petit oiseau avait eu la faculté de pleurer, nul doute qu'un torrent de larmes eût amadoué le saint ; mais la joie amère lui en était défendue. Pour réfléchir, il s'en alla se percher sur l'un des arbres aux fleurs immaculées qui ornent la porte du paradis.

Il était là depuis deux heures déjà à supputer ce que serait pour lui une éternité sans joies, près de ces pétales, à la blancheur soeur de la sienne, quand une harmonie super-terrestre se glissa, s'insinua, l'enveloppa et le prépara à assister au défilé du cortège le plus somptueux.

La porte du paradis s'ouvrit à peine, et aux yeux étonnés du petit oiseau, parut un en-

fant blond et blanc, vêtu de lin, auréolé de soleil. Sur le seuil, il se retourna et s'adressant sans doute à ceux qui l'accompagnaient : "Laissez, mes amis, depuis deux mille ans, je vais aux hommes, seul et pauvre..."

Cependant, le désir vif de contempler de plus près l'enfant miraculeux grandissait chez l'oiseau des neiges. Il vola tant et si bien qu'un petit doigt se tendit vers lui dans un rayonnement de lumière et qu'il s'y posa.

— Comme tu as froid ! D'où viens-tu, oiseau de glace ?

Et, tout en disant, l'enfant blottit contre sa chemise tiède, l'oiseau frileux.

— Je suis l'âme de Suzie...

— Et toi, enfant, qui es-tu ?

— Je suis Jésus... et je vais sur la terre aimer les hommes et souffrir pour eux.

Veux-tu m'accompagner ?

— Enfant Jésus, j'ose te l'avouer ; je ne sais pas aimer, je ne sais pas souffrir.

Le cœur de Jésus battant plus fort attéridit encore le nid douillet.

— Tu n'as jamais aimé, tu n'as jamais souffert ?

Mais tu n'as pas vécu !

Pour la première fois depuis dix-huit ans la minuscule poitrine se souleva dans un soupir.

Alors, Jésus approcha de ses lèvres la petite pelote duvet neigeux et — ô miracle — sous son souffle divin, les plumes se rosèrent, se dorèrent, se nuancèrent des plus chaudes couleurs et l'oiseau des pôles fut transformé en oiseau des îles.

— Va, dit Jésus, en étendant la main, va recommencer ta vie : aime, souffre.

Et l'oiseau des îles, lançant



Le Noël mystique de l'enfant est le plus beau de tous les Noël.

une roulade d'ardents remerciements, commença sa descente vertigineuse.

Et, dans le clair soleil de Noël, Suzie s'éveilla de son rêve, à la Vie, à la Souffrance, à l'Amour.

MAGALI.

Le choix d'une femme

Avant d'engager sérieusement son existence, tout homme sérieux et soucieux de rechercher la paix et la tranquillité dans son futur ménage, fera bien de consulter le barème suivant, que M. Robert Delys a déniché dans l'inventaire d'un bouquiniste et qu'il nous offre, il est vrai, sans garantie.

PRONOSTICS.

Janvier. — Bonne maîtresse de maison, un peu portée à la mélancolie, mais de caractère doux.

Février. — Epouse affectueuse, femme compatissante, bonne mère, cœur sensible.

Mars. — Jolie petite poupée sans tête, un peu querelleuse, aimante, avec sa pointe de jalousie.

Avril. — Inconstante, pas très démonstrative, mais égale d'humeur, sinon d'affection.

Mai. — Belle, aimable, mais avide de tous les plaisirs.

Juin. — Impétueuse et frivole aussi.

Juillet. — Belle et capricieuse ; souvent de l'orage dans son cerveau, comme dans le ciel.

Août. — Pondérée, d'esprit pratique, la meilleure des ménagères.

Septembre. — Femme de choix, discrète à la fois et affable.

Octobre. — Jolie, coquette.

Novembre. — De la gentillesse de façon et de caractère.

Décembre. — Fantastique et curieuse.

Recette pour le réveillon

PATÉ AU POULET

Ingrédients

- 1 poulet de quatre livres.
- 2 cuillerées à soupe de beurre.
- Poivre et sel.
- Farine.

Préparation

Otez tout le gras d'après le poulet, coupez par morceaux et mettez dans de l'eau bouillante. Ajoutez

du poivre et du sel et laissez cuire jusqu'à ce que la viande s'ôte bien d'après les os, ôtez la peau, faites refroidir et coupez par morceaux. Il faut qu'il y ait une pinte de jus dans la casserole pour faire la sauce. Ajoutez assez de farine pour faire une sauce épaisse, ajoutez 2 cuillerées à soupe de beurre, en plus si vous désirez la sauce riche, et versez sur le poulet et laissez refroidir.

SALADE AUX BETTERAVES

Ingrédients

- 1 douzaine de betteraves.
- Vinaigre, concoubres (hachés).
- Céleri, feuilles de laitue, persil.

Préparation

Faites bouillir les betteraves, pelez-les pendant qu'elles sont chaudes, coupez les deux bouts et creusez le centre, couvrez-les de vinaigre et laissez-les tremper toute la nuit. Quand vous en avez besoin, remplissez-les avec une égale quantité de concoubres et de céleri hachés fin. Placez chaque betterave sur une feuille de laitue et versez dessus la mayonnaise bouillie, puis mettez du persil haché fin. Cette salade est délicieuse.

GATEAU DE TAPIOCA

Faites bouillir une cuillerée à thé d'essence de vanille dans une chopine de lait sucré. Mettez dans ce lait du tapioca, en quantité suffisante pour faire une bouillie très épaisse. Faites cuire, et ensuite ajoutez trois ou quatre oeufs bien frais, en entier, et versez le tout dans un moule beurré, que vous mettez au four. Lorsque le gâteau est bien doré, sortez-le du moule et servez-le bien chaud sur le plat, en l'entourant de confitures de cerise ou de framboise. Avec quelques cerises confites et des filets d'angélique, décorez de dessins le dessus du gâteau.

Quand il fait froid et que la neige recouvre la terre, les petits oiseaux ne trouvent plus à manger. Donnez-leur les miettes de votre repas afin que Noël soit également fêté par eux.

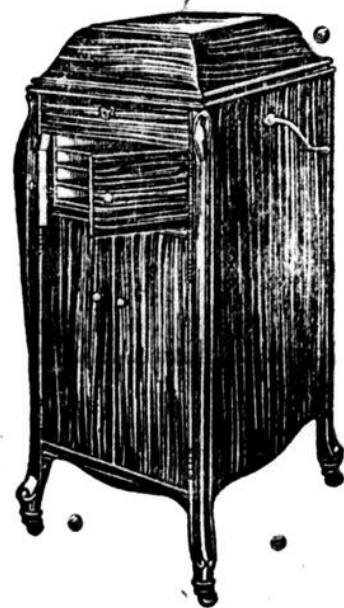
POUR NOËL ET LE JOUR DE L'AN

Des cadeaux utiles et appropriés dont toute la famille peut jouir.

Quel plus beau cadeau à faire qu'un Victrola !!!

Nous en avons de \$21.00 en montant et aussi un magnifique assortiment de "Records".

Venez voir nos pianos et pianos automatiques



S. BELLE,
RUE LAFONTAINE.

Feuilleton du "SAINT-LAURENT"

LES DEUX JEANNE

No 20

Suite.

Ce fut une véritable surprise pour Pierre l'Olonnois de voir débarquer tout ce monde sur son rocher. A distance, il n'avait pu reconnaître les visages. D'ailleurs à ce moment-là même il s'entretenait avec un officier de marine, et comme Jeanne, un peu troublée par les souvenirs et par le récit des jours précédents, fermait la marche en compagnie de Mmes Berthiau et Dumarroy, le jeune homme ne l'avait point aperçue. Il se leva pour recevoir Yvon qui, précédant les hommes de quelques pas, s'avancait, son bonnet à la main.

—Capitaine, dit celui-ci, toujours plein de respect pour celui qu'il avait vu porteur de trois gallons, ces messieurs-là sont le père et les amis de la demoiselle que vous avez sauvée.

Pierre parut étonné.

—Mais, je n'ai sauvé personne, ce me semble.

Ce fut Jeanne en personne qui, se montrant tout à coup, répondit :

—Pardonnez-moi, monsieur, ne détruisons pas la légende, s'il vous plaît.

Le jeune homme s'inclina :

—Mademoiselle, puisque c'est votre ordre, je respecterai la... légende ; mais, en vérité, il me semble que voilà beaucoup de monde pour l'accréditer.

En ce moment, M. de Buheil tendit la main à l'ex-officier de marine.

—Monsieur, permettez-moi de vous dire que, pour moi, l'histoire vaut mieux que la légende. Je suis le père de Melle de Buheil. Je vous devais des remerciements pour votre exquise urbanité à l'égard de ma fille, et je m'empresse de vous les apporter, en ajoutant qu'il ne saurait acquiescer ma reconnaissance.

On échangea de nouveaux saluts, et les présentations se firent avec le cérémonial usité. Pierre, se tournant alors vers l'officier, lieutenant de vaisseau, qui se trouvait à ses côtés, le nomma :

—Monsieur Jean Le Tianek, lieutenant de vaisseau, commandant le cotre de surveillance l'*Aloyone*.

Ce Jean Le Tianek était un superbe garçon, blond comme un fils du pays flamand, blanc comme l'écume des vagues qui, en cet instant, ceignaient le rocher. Jeanne serra la main du frère de lait avec le plus vive cordialité. Celui-là avait été intimement mêlé au drame d'amour dont la page suprême était gravée sur la pierre du sépulchre, à l'autre bout de l'île. Puis, Pierre s'offrit gaillardement à montrer son domaine aux visiteurs.

Assurément, la promenade n'était point longue. Mais quand le tour de l'île eut été fait, Pierre, qui avait soigneusement évité de faire passer ses hôtes dans le voisinage de la tombe, proposa de franchir les passes et de parcourir, l'une après l'autre, les principales terres de l'archipel.

—La mer était haute, avait-il dit, ce sera une excursion agréable et facile.

Il va sans dire, que l'offre fut agréée sur-le-champ.

Au moment d'embarquer, Jeanne s'approcha de M. l'Olonnois.

—Monsieur, demanda-t-elle, votre nourrice est-elle chez vous ?

—Assurément, mademoiselle. Désirez-vous la voir ? Je vais vous conduire.

—Oui, monsieur, et, si vous le permettez, je passerai près d'elle le temps que vous consacrez à votre tournée. Mais ne vous dérangez pas, je connais le chemin.

Et elle s'élança, légère et vive, laissant Pierre à ses nombreux compagnons.

L'excursion fut extrêmement agréable, rappelant par plus d'un point de ressemblance, les pégrin-

nations des touristes en Norvège, à travers la région des fiords.

Pendant ce temps, Jeanne et Mariannik s'entretenaient dans l'intérieur de la maison.

La jeune fille était entrée sans frapper. La nourrice, au coin d'une baie de fenêtre, un tricot à la main, n'entendit point le pas de l'arrivante. Ce lui fut un étonnement de voir se dresser devant elle cette "demoiselle" en toilette élégante, qui accourait à elle les mains tendues.

—Bonjour madame Le Tianek, Mariannik se leva et fit quelques pas en avant. Jeanne fit volte-face, et, gaiement :

—Vous ne me reconnaissez pas ?

La lumière éclairait son charmant visage. Un sourire mélancolique vint aux lèvres de la nourrice.

—La demoiselle de Paris, murmura-t-elle.

Et spontanément, elle ouvrit ses bras à la jeune fille.

—C'est bien gentil d'être venue nous voir. Ah ! ça, est-ce que vous êtes avec tout ce monde-là ?

Elle désignait par la vitre le groupe qui s'éloignait. Jeanne répondit en riant :

—Ce monde-là, c'est mon père, avec des amis. M. Pierre les mène faire une promenade en bateau. Quand ils reviendront, vous les verrez.

—Eh bien ? et vous, pourquoi n'y allez-vous pas ?

—Parce que j'ai préféré vous voir et causer un moment avec vous.

Les yeux de la nourrice se mouillèrent.

Vous êtes bien trop aimable, ma chère petite, de vouloir tenir compagnie à une pauvre vieille femme comme moi. Vous allez bien vous ennuier.

—Au contraire ; et puis, pour tout dire, j'ai tenu à vous rapporter moi-même les vêtements que vous m'avez prêtés l'autre jour.

Ce disant, elle tira de dessous un pan de son manteau gris, en toile, un paquet enveloppé avec soin. Elle le défit elle-même.

(A suivre)



Les médecins du XVIIIe siècle connaissaient les effets merveilleux des Vins célèbres provenant du Domaine de St-Michel, et ne manquaient jamais de recommander ces Vins à leurs patients.

IL YA PLUS D'UN SIECLE

les médecins prescrivait à leurs patients l'usage des bons vieux vins de France et tout particulièrement des Vins du **Domaine de St-Michel**. C'est à ce vin merveilleux que les beautés célèbres de l'époque étaient redevables de leur santé florissante, de l'éclat de leur teint et de la conservation indéfinie de leurs grâces et de leurs charmes. Les femmes de notre époque ont plus que jamais besoin d'un puissant tonique reconstituant comme le



Vin St-Michel

Il réveille l'activité, renforce l'organisme et rend la jeunesse. Le surmenage, les secousses morales, les déceptions, les chagrins sont autant de facteurs qui contribuent à créer l'anémie, la neurasthénie, l'épuisement nerveux et tous les symptômes fâcheux qui en découlent. Les personnes en proie à ces misères physiques ne devraient pas hésiter à employer le VIN ST-MICHEL dont la double action sur le sang et sur le système nerveux rétablira la nutrition, enrichira le sang et fera disparaître pâleur, faiblesse et nervosité.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents), 468, rue St-Paul Ouest, Montréal.
EASTERN DRUG CO., Boston, Mass. (Agents pour les Etats-Unis).

AUX DAMES DU CANADA

Mesdames,

Voulez-vous vous guérir d'une manière tout à fait assurée de vos piquements dans les membres, de vos frissons, de vos chaleurs, de vos engourdissements, de vos étourdissements, de vos jambes de lait, de toutes les plaies ou éruptions de toutes sortes qui ne veulent pas guérir, de toutes les démangeaisons ?

Toutes ces maladies sont causées par le fait que votre lait vous est resté dans les membres et qu'il y cause des désordres en agissant dans votre corps comme poison et agent nuisible à la santé. Tous ces maux engendrent par la suite la gêne dans les urines, douleurs dans les reins et dans le bas du corps, la constipation, l'appendicite, les hémorroïdes, les maux de tête et la mauvaise digestion.

Voulez-vous aussi connaître ce qu'il faut faire durant le temps de la grossesse pour prévenir tous les accidents et arriver à une heureuse maladie ?

Voulez-vous connaître ce qu'il faut pour faire un sevrage parfait ?

En un mot, voulez-vous connaître ce qu'il faut pour chasser du corps les poisons qui s'y forment en vieillissant et qui y causent toutes sortes de désordres ? Entrez dans le développement de nombreux gaz et la mauvaise digestion ?

Envoyez-moi cinquante centimes avec tous les détails de vos maladies et je vous enverrai gratuitement le traitement qui convient dans chaque cas.

Dr. N.-ALPHONSE SIROIS,

Ste-Anne de la Pooatière, Comté de Kamouraska.

PROPRIETAIRE ET INVENTEUR de la célèbre POTION ANTILAITEUSE vendue par lui-même par tous ses agents locaux.

Le Nouveau Code Municipal Annoté

PAR JEAN-FRS. POULIOT

Le plus grand succès en
librairie



LE PREMIER TIRAGE DE 3,000
EXEMPLAIRES EST ÉPUISÉ

LE SECOND TIRAGE
EST DE 4,000 COPIES

SUR CE NOMBRE, NOUS EN
AVONS DÉJÀ VENDU 1500

Hâtez-vous de placer votre
commande pour vous procurer
le plus tôt possible cet ouvrage
indispensable à tous ceux
qui s'intéressent aux questions
municipales.

EN VENTE A
"L'IMPRIMERIE 'LE ST-LAURENT', Ltée"
EDITEURS

136-138 RUE LAFONTAINE,
FRASERVILLE QUE.

Tous nos lecteurs sont
satisfaits

LISTE DE CEUX QUI ONT SOUSCRIT

" La Jurisprudence du Droit Municipal "

PAR JEAN-FRS. POULIOT

(DU 15 AU 30 DE NOVEMBRE 1916)

Messieurs G. E. André, Sec-Trés., Coteau Station, comté de Soulanges, 8 vols ; Paul André, Ste-Lucie de Doncaster, comté de Terrebonne ; F. X. Archambeault, N. P., St-Jean d'Iberville ; G. A. Archambeault, N. P., Ste-Julienne, comté de Montcalm ; Vilbon Arsenault, Sec.-Trés., Havre aux Maisons, Iles de la Madeleine, 3 vols ; T. Auclair, Sec.-Trés., Rivière à Claude, comté de Gaspé ; A. Barette, Sec.-Trés., du village de Napierville, 8 vols ; A. Barette, Sec.-Trés., de la paroisse de St-Cyprien, comté de Napierville, 8 vols ; P. V. Ayotte, Trois-Rivières, 5 vols ; Avila Barette, N. P., Ste-Elisabeth, comté de Joliette ; J. D. Bastien, Sec.-Trés., Ville Marie, comté de Témiscamingue, 4 vols ; Révérend M. Beaudoin, curé, Charlemagne, comté de l'Assomption ; Beaudry et Beaudry, avocats, Montréal ; Révérend J. H. Beaudry, curé, Ste-Anne de Sorel, comté de Richelieu ; Révérend C. B. Beaulieu, curé, St-Hubert, comté de Témiscouata ; J. E. Beaulieu, Sec.-Trés., Andréville, comté de Kamouraska ; Jos Beaumier, Sec.-Trés., Almaville, comté de Champlain ; J. A. G. Bélisle, N. P., St-Eustache ; Georges Béliveau, Sec.-Trés., Grande Rivière, comté de Gaspé ; Révérend J. S. Béliveau, curé, St-Norbert, comté d'Arthabaska ; Jules Bernier, maire, Notre-Dame-du-Portage, comté de Témiscouata, 6 vols ; J. W. Bennett, Bury, 8 vols ; B. Bergeron, Sec.-Trés., La Minerve, comté de Labelle, 2 vols ; Ernest Boisvert, Drummondville ; Joseph Bossinotte, Cap St-Ignace, comté de Montmagny ; J. Ans. Boucher, St-Thomas de Caxton, comté de St-Maurice ; Thomas Boudrault, Dequen Nord, Lac St-Jean, 2 vols ; J. Bourque, N. P., Cap de la Madeleine, comté de Champlain ; J. W. Brillant, directeur-gérant de la Compagnie Electrique d'Amqui ; Révérend J. O. U. Brunet, curé, St-Lazare, comté de Bellechasse ; Révérend L. Brunet, curé, St-Bernard de Lacolle ; Bugeaud et Côté, avocats, New Carlisle, comté de Bonaventure ; P. H. Côté, C. R., Arthabaska ; Eusébe Champoux, Sec.-Trés., Stafford, Lac Aylmer ; 8 vols ; Pierre Cantin, Sec.-Trés., Weir, 9 vols ; Honorable J. E. Caron, ministre de l'Agriculture, 6 vols ; M. J. F. Caron, Montebello, comté de Labelle, 8 vols ; Révérend N. Caron, curé, Amqui, comté de Matane ; Narcisse Caron, Sec.-Trés., de Chlorodyrme, St-Yvon, comté de Gaspé ; Révérend Thomas Caron, curé, St-Maurice, comté de Champlain ; Révérend Elzéar S. de Carufel, curé, St-Sévère, comté de St-Maurice ; J. F. L. Chabot, Sec.-Trés., Lac Etchemin ; P. Z. Cloutier, agent d'assurances, St-Benoit, comté de Beauce ; Révérend C. Ph. Côté, curé, Isle Verte, comté de Témiscouata ; J. A. Coulombe, Sec.-Trés., St-Edouard, comté de Lotbinière, 8 vols ; Le Conseil Municipal de St-Damase, comté de St-Hyacinthe ; M. Coupal, Sec.-Trés., St-Rémi, comté de Napierville ; J. B. Daigneault, Sec.-Trés., Kiamika, comté de Labelle ; Révérend J. Alphonse Damours, Echourie, comté de Gaspé ; A. Delâge, Nominique ; Henri Delâge, Secrétaire-Trésorier du conseil municipal du Village de Beauport ; J. E. Derôme, Sec.-Trés., St-Chrysostôme, comté de Châteauguay ; 16 vols ; J. H. Désaulniers, Ste-Flore, comté de St-Maurice, 7 vols ; P. H. Dubuc, Sherbrooke ; Adélard Dufour, St-André de Restigouche, comté de Bonaventure ; Frs Désilets, Trois-Rivières ; Honoré Drouin, Sec.-Trés., Ste-Agathe, comté de Lotbinière ; Alfred P. Dufour, N. P., Bagotville, comté de Chicoutimi, 2 vols ; Gaspard Duhamel, N. P., Disraeli ; Révérend F. X. A. Dulac, St-Zacharie, comté de Beauce ; Révérend L. A. L. Dusablon, St-Pierre des Châtes Shawinigan, comté de St-Maurice ; J. C. H. Dussault, avocat, Montréal ; J. O. Filteau, St-Michel, comté de Bellechasse, 3 vols ; Révérend J. N. Ferland, Ste-Elizabeth, comté de Joliette ; L. H. Filteau, Hôpital du Sacré-Cœur, Québec ; J. Foisy, N. P., L'Assomption ; Georges Fortin, Sec.-Trés., St-Sébastien, comté d'Iberville ; Foster, Martin, Mann, MacKinnon, Hackett & Mulvena, avocats, Montréal ; N. Fortin, Sec.-Trés., Chambord Est, Lac St-Jean, 2 vols ; J. Chs Gagné, avocat, Chicoutimi ; J. H. Gagné, Sec.-Trés., de la Corporation Scolaire de Notre-Dame de Grâce Ouest, Montréal ; A. J. Gagnon, Sec.-Trés., Hébertville Station ; Garceau & Ringuet, avocats, Drummondville ; C. R. Garneau, Notaire Public, Arthabaska ; D. A. Gaudet, Secrétaire-Trés., Béarn, comté de Témiscamingue, 6 vols ; J. A. Gaudet, Sec.-Trés., Lac Mégantic ; Révérend J. Wilfrid Gauthier, curé, Rivière Bleue, comté de Témiscouata ; Gelly & Dion, avocats, Québec ; Révérend A. Gilbert, Supérieur de l'orphelinat d'Huberdeau, comté d'Argenteuil ; Révérend E. Giroux, Laval, comté de Montmorency ; J. F. Goyet, N. P., Kildare, comté de Joliette ; Révérend J. J. Guay, curé, Ripon, comté de Labelle ; L. R. Guibault, N. P., Plessisville, 7 vols ; L. P. Guillet, avocat, Trois Rivières ; J. H. Hudon & Cie, St-Pascal, comté de Kamouraska ; David Isabelle, St-Edouard, comté de Napierville ; Horace Jean, St-Pamphile, comté de l'Islet ; Albert Jodoin, N. P., St-Hyacinthe ; L. J. Jodoin, N. P., Waterloo, comté de Shefford ; W. J. Kiely, Maire, St-Romuald, comté de Lévis ; Alexis Labeaume, Simard, comté de Chicoutimi ; Révérend J. T. Lachance, curé, St-Jean Port Joli, comté de l'Islet ; G. Laflamme, maire, St-Philémon, comté de Bellechasse ; C. Lagacé, Sec.-Trés., Matapédia, 3 vols ; Joseph Lambert, fils de Louis, St-Joseph de Beauce ; Révérend J. B. Larochelle, curé, Ste-Anne de Sabrevois, comté d'Iberville ; Emile Lauzière, avocat, Montréal ; Réal Lavergne, avocat, Montmagny ; Elzéar Lavoie, Sec.-Trés., St-Louis du Ha ! Ha !, Tém. 7 vols ; James Leaby, Sec.-Trés., Franklin Centre ; A. Ledoux, Sec.-Trés., Rougemont, comté de Rouville 2 vols ; Eusébe Leduc, St-Eustache, comté des Deux-Montagnes ; B. Lefebvre, gérant de la Banque Nationale, St-Evariste Station ; Armand Legault, Lac des Ecorces ; Antoine Lemieux, Sec.-Trés., Thetford Mines ; Napoléon Lemieux, Sec.-Trés., West Broughton, comté de Beauce ; J. R. Lemire, Sec.-Trés., St-Placide, comté des Deux-Montagnes, 2 vols ; J. E. Lemyre, Ste-Ursule, comté de Maskinongé ; Révérend F. X. Lessard, St-Guillaume d'Upton, comté d'Yamaska ; Thos. Lessard, N. P., Ste-Marie de Beauce ; Odilon Lessard, Sec.-Trés., St-Benoit Labre ; Théo. Levesque, Sec.-Trés., Ste-Marie de Sayabec, 8 vols ; L. A. L'Heureux, N. P., St-Judes, comté de St-Hyacinthe ; Ad. Mailhot, Sec.-Trés., Ste-Marie de Blandford, comté de Nicolet, 8 vols ; Jos Malenfant, Blaisville, comté de Témiscouata ; G. N. Marsolais, N. P., Montréal ; Eustache Ménard, fabricant de beurre, L'Anse à Gilles, comté de l'Islet ; Ernest Mercier, Sec.-Trés., Gracefield ; Léonce Miville, St-Cléophas de Brandon, comté de Joliette ; Valentine Maloney, Barachois de Malbaie, comté de Gaspé ; Lucien Moraud, avocat, Québec ; V. S. Morisset, N. P., greffier de la cité de Thetford Mines ; Révérend P. M. Moulin, curé, St-Hermas, comté des Deux-Montagnes ; A. W. Mullan, Sec.-Trés., Hudson Heights, comté de Vaudreuil ; Ernest Myrand, Bibliothécaire de l'Assemblée Législative, Québec, 6 vols ; McCormick & Lebourveau, avocats, Montréal ; Con McKenna, Sec.-Trés., Grand Pabos, comté de Gaspé, 6 vols ; Zeph. Neault, Arthabaska, 6 vols ; Révérend J. D. Nepveu, curé St-Aucet, comté de Huntingdon ; Révérend N. Pepin, curé, St-Wenceslas, comté de Nicolet ; P. F. E. Petit, St-Jérôme, comté de Terrebonne ; Révérend J. A. Picotte, curé, Lanoraie ; Révérend J. E. Poisson, curé, La Pointe du Lac, comté de St-Maurice ; Honorable Juge J. C. Pouliot, Arthabaskaville ; John Prudhomme, Sec.-Trés., Jeanne d'Arc ; Louis Racicot, N. P., Boucherville ; Révérend H. Ravenel, curé, Ham Sud, comté de Wolfe ; Z. N. Raymond, N. P., Lachute ; J. Aurélien Ratté, Sec.-Trés., St-Paul du Buton, comté de Montmagny, 4 vols ; Truffé Raymond, Drummondville ; Révérend J. E. Rouleau, curé, St-Alban, comté de Portneuf ; Révérend J. B. Routhier, curé, Masson, comté de Labelle ; J. Anthyme Roy, l'Isle Verte, comté de Témiscouata ; David Roy, Sec.-Trés., La Pointe au Pic, comté de Charlevoix ; Octave Roy, Sec.-Trés., St-Octave de Métis, comté de Matane ; Samuel J. Roy, Sec.-Trés., Sabrevois, 2 vols ; Roy & Baillargeon, notaires, Québec ; C.-E. Samson, Sec.-Trés., La Baie Shawinigan, comté de St-Maurice ; Horace St-Germain, N. P., St-Hyacinthe, 2 vols ; Edmond St-Jacques, Sec.-Trés., St-Herménigilde, 2 vols ; Jos Simard, Sec.-Trés., Lac aux Sables, comté de Portneuf, 4 vols ; Révérend Soeur Ste-Marie-Ananie, dépositaire générale, Congrégation de N.-Dame, Montréal ; Talbot & Beaudoin, avocats, St-Joseph de Beauce ; N. Henri Tardif, N. P., St-Casimir, 2 vols ; J. R. Tartre, N. P., Granby ; Révérend Auguste Taschereau, curé, Cap St-Ignace, comté de Montmagny ; Alphée Trépanier, Sec.-Trés., Hérouxville, comté de Champlain ; Révérend J. A. Turcotte, curé, Bury, comté de Compton ; Gédéon Verreault, Maire St-Joseph d'Alma, Lac St-Jean ; Thomas Vien, avocat, Québec ; Révérend D. Yelle, Curé, Ste-Cécile de Masham, comté de Wright ; L. Geo. Whittfield, Sec.-Trés., Calumet, comté d'Argenteuil, 8 vols.

RIRE ET PLEURER

(Gazette rimée)

Les coins d'rues

"Aux angles des yeux on remarque des groupes de jeunes 'frais' dont il faut drait absolument se débarrasser. C'est une plaie, Messieurs les agents, soyez sans pitié pour eux."

(Un recorder).

Dans l'existence vide et bête
Qu'il semble mener à grands frais,
Ce sot qui toujours vous embête
Et vous canule, c'est le "Frais".

Ils sont d'une épatante mise,
Preennent des airs d'Artabans
Et, le dessin de leur chemise
Ainsi que les larges rubans.

De leurs souliers à grosses boucles
Sont superbes de coloris.
Ils ont de fausses escarboucles
Sur des cravates de Paris.

Ils tirent de belles manchettes
Et du doigt règlent leur faux-col.
Qui laisse voir l'or des brochettes
Retenant le raide licol.

Corrigéant sa face blafarde,
On voit le folichon pantin
Se servir de rouge: Ça se farde!
Ça se fait l'oeil, en cabotin.

Ça vous a des mains de duchesse.
Moulinant des cannes de jonc:
On dirait qu'ils ont d'la richesse:
C'est de la graine de donjon.

Ça parle de courses et de modes,
De ce qu'ils ont perdu d'enjeux;
Presque toujours, ces incommodes
Se disent vainqueurs à tous jeux.

Ça ne vit que dans la buvette
Et traîne sur les boulevards;
Nuit et jour, ça fait la navette,
Traîtres et dangereux soudards.

Ça lorgne les filles jolies
Au lieu de trimer dur et fort,
Ça dit des choses impolies,
C'est idiot et... sans effort.

"Quel pétard! C'est une tannante!
"R'gard'z'y donc la patt', le minois!
"Viens-tu faire un tour chez ma tante?
"Aimes-tu mieux chez les Chinois?"

Ça vous a un vocabulaire
Volé chez tous les déçavés,
Rhétorique patibulaire
Qu'on ramasse sur les pavés.

Si quelqu'un se met à sourire
Pour toi jeu de mots dégoûtant:
---"C'est bon! ---C'est drôle! Pas pour rire!"
---"C'est un tannant! ---Un épatant!"

Allons donc! espèce de mufle,
Tu te crois un bien fin matois:
C'est tout ce que l'esprit t'insuffle:
Vadrouiller? --- Décarcasse-toi!

Ne prends pas la galette aux femmes,
Sois entr' chose qu'un abruti;
C'est pas pour crever la femme
Qu'on t'a donné des abattis.

Fais comme les autres; travaille!
T'aunis le respect des copains,
Mon vieux! Y a que la racaille,
Qu'a pas l'oeil de gagner son pain.

Et puis chez vous c'est qu'ça fourmille.
La mère en arrache à peiner!
Dételle et secours ta famille:
C'est mieux que de te promener.

Il faut désertir la canaille
Et retourner à la maison,
Car les mascarons de muraille,
Ça finit toujours en prison.

ERNEST TREMBLAY.

SI J'ETAIS JEUNE GARÇON

Les peines d'amour sont celles qui déchirent le plus le coeur; ne vous y exposez pas. Un garçon oublie plus facilement celle qui ne l'aime pas, qu'une jeune fille peut le faire, parce qu'elle n'a pas les distractions du jeune homme.

J'ai souvent entendu dire par les filles d'Eve qui parlaient de ceux qu'elles aimaient: "Je sais que c'est mon malheur de l'aimer, mais je ne puis en aimer un autre." C'est le plus mauvais raisonnement qu'une jeune fille puisse avoir.

L'une de celles qui m'avait tenu ce langage a suivi les conseils que je lui ai donnés alors. Je ne l'ai revue que deux ans après, et elle ne pouvait cesser de me remercier de mes conseils; elle s'était mariée et elle était heureuse. Elle ajouta:

"Bien stupides sont celles qui perdent leur temps à aimer, ou à espérer d'un garçon quand l'indifférence de celui-ci ne prouve aucun amour pour elles ou qui ne peut avoir une position qui lui permette de se marier et de rendre une femme heureuse."

Elle avait grandement raison. Toute fille devrait s'efforcer d'oublier sans retard celui qu'elle aime dès qu'elle commence à s'apercevoir que la conduite de celui-ci à son égard lui prouve de l'indifférence et non de l'amour.

On voit des filles âgées qui commentent la folie de persister à aimer celui qui a su gagner leur coeur, mais qui ne leur prouva plus que de l'indifférence ou qui n'ont aucun avenir, et elles s'exposent par cette persévérance à rester filles toute leur vie. Vous me direz: "Cela est de la fidélité". Oui, une bien triste fidélité pour celle qui en est la victime. Mais si je vous demande: "Pourquoi être fidèle à celui qui ne l'est pas, qui ne craint pas de briser le bonheur de toute votre vie et qui n'a pas même une garantie à vous offrir quand vous serez sa femme? Que me répondez-vous? Je cite encore ce fait pour montrer à celles qui sont ancrées dans cette persévérance qu'elles brisent elles mêmes leur avenir et pour faire voir aux garçons leurs torts de se faire aimer d'une fille pour la seule satisfaction d'être aimé et pour l'abandonner ensuite.

Oh! si elle avait connu votre mauvaise attention, si elle n'avait pas cru à vos fausses promesses, elle aurait donné son coeur à un autre, et ce coeur qu'elle a rempli d'amour pour vous ne souffrirait pas de la douleur causée, par votre infidélité. Elle se serait mariée et elle serait heureuse.

Je vous entends me dire: "Tant pis pour elle si elle espère encore quand elle s'aperçoit de mon indifférence." Mais cela ne vous excuse pas de l'avoir trompée. Si j'étais jeune fille, ou vieille fille, comme vous voudrez, rien ne me ferait plus plaisir que de me venger de celui qui m'aurait trompée en lui faisant voir que je puis être aimée par un autre et j'oublierais bientôt l'infidèle.

Quand une jeune fille persiste à aimer celui qui l'a trompée, croyant qu'il l'aime encore, et qu'elle refuse d'en aimer un autre, elle n'a plus le droit de le blâmer de l'avoir trompée. Tant pis pour elle, en effet, si ses folles espérances et ses illusions la condamnent à rester fille pour le reste de ses jours. Dans ce cas une fille fait preuve de non-intelligence parce qu'elle de-



FOXES

Chasseur vous pouvez faire plus d'argent avec vos renards, rats-musqués, loups, belettes, lynx, castors ou d'autres, fourrures obtenus dans votre contrée en les envoyant à "Shubert" la plus grande maison du monde faisant le commerce des fourrures vertes exclusivement dans l'Amérique du Nord et ayant une réputation de plus de trois siècles que les fourrures envoyées à cette maison ont donné satisfaction à l'envoyeur.

Erivez à "THE SHUBERT SHIPPER" pour les rapports du marché et les listes de prix. Ecrivez de suite c'est gratis. A. B. SHUBERT, Inc. 25-27 West Austin Ave Dept C. 519 Chicago U. S. A.

vrait comprendre que si celui qui a déjà eu l'occasion de connaître et de juger son caractère, cesse de la fréquenter, c'est parce qu'il n'a pas d'amour pour elle et qu'il n'en aura pas plus tard.

On voit rarement un garçon revenir à celle qu'il a abandonnée faute d'amour, surtout si elle lui a donné quelques libertés.

La naïveté fait le malheur de bien des filles et certains garçons en abusent. Lorsqu'ils veulent abandonner celle qu'ils n'aiment plus ou qu'ils n'ont jamais aimée, ils trouvent toujours un prétexte pour faire excuser leur conduite, et la fille naïve se croit toujours aimée et elle se dit: il reviendra et je n'en aimerai pas d'autre.

Billet d'un voyageur

LES PIEDS SUR LA TABLE

Ne vous est-il jamais arrivé étant accoudé à une table d'hôtel pour lire, causer ou écrire, de voir deux grosses bottines roussières se poser vigoureusement en face de vous? Celui qui a pu oublier cette impression n'en a pas été aussi vivement affecté que moi.

C'est du "make yourself at home" dans son application la plus grossière. c'est un acte répréhensible par la politesse la plus élémentaire.

Il n'y a pas plus d'une semaine j'observais au milieu de deux hommes d'âge et de conditions respectables, un jeune homme, nouvellement promu à la moustache, qui, pour se donner de l'aplomb, retranchait sa figure mince derrière deux énormes semelles.

Les pieds étaient au niveau des têtes comme s'ils avaient dû prendre une part prépondérante à l'entretien. Ca c'est plus que du laisser aller ou du sans-gêne.

Imaginez maintenant qu'une heure après le coude mignon ou la main fine d'une belle dame vienne se poser dans l'empreinte du pied disparu, cela répugne à la galanterie de notre race.

Il y a bien assez souvent des semelles aveugles qui n'ont pas su éviter l'endroit par où un animal avait laissé des vestiges de son passage, et si ce pied à son tour s'égarait sur une table, il pourrait se faire que le propriétaire passe pour un autre animal que celui qu'il est en réalité.

On a toujours considéré comme un acte de la plus profonde humiliation de baiser les pieds de quelqu'un, et nous ne protesterons pas lorsqu'un individu quelconque met son moule à pieds à la hauteur de nos têtes?.. Soyons plus fiers que ça!

Dernièrement j'entendais raconter par un vieux voyageur qui a traversé soixante fois l'océan, que lors de l'occupation de la France, en 1870, les Boches eurent recours à ce procédé d'exhaussement des pieds pour humilier les nobles vaincus de notre sang. Les Français qui osèrent protester par leur rire étaient sévèrement punis. Je n'ose pas croire que le même sort me soit réservé!

Les quelques rares Canadiens qui se livrent à ces actes d'exaltation des pieds ne sont-ils pas les victimes de quelques exemples d'origine anglo-saxonne.

Quelqu'un a été le motif qui nous ait inspiré au début, il faut savoir éviter ce geste prussien et ne pas lui sacrifier la loyauté et solide tradition de courtisie de notre race.

A bon entendeur, salut VIATOR. (Progrès du Golfe)

Decisions judiciaires concernant les journaux

1.—Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou, non que ce journal soit adressé à son nom ou celui d'un autre est responsable du paiement.

2.—Toute personne qui renvoie un journal est tenu de payer tous les arrérages qu'elle doit sur son abonnement, autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3.—Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines lieues de cet endroit.

4.—Les tribunaux ont décidé que le fait de retirer un journal au bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve "prima facie", intention de fraude.

AVIS PUBLIC

Province de Québec

Municipalité Scolaire du Canton Pohénégamook

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, que lundi le huitième jour du mois de janvier prochain 1917, à dix heures de l'avant midi, à la salle publique de la paroisse de St-Elzébire, la Corporation Scolaire de la dite paroisse, fera entendre par adjudication publique, la construction des écoles Nos 1, 3, 4, 8 et 9.

Les plans et devis de ces écoles pourront être examinés en tout temps au bureau du soussigné. Chaque école sera entrepris séparément.

L'entrepreneur devra remettre à la Corporation Scolaire, une somme égale à 10% du montant de l'entreprise, pour garantir des travaux, laquelle sera remise, quand le contrat sera rempli.

Ces écoles devront être finies et livrées, pas plus tard que le 30 août 1917.

La Corporation Scolaire, ne s'engage pas à accepter le plus bas, n'y aucun des soumissionnaires.

Donné ce 11 Décembre 1916. Par ordre Louis J. TARDIF Sec-Trés

A VENDRE lot à bois Situé à 50 arpents environ de l'église de St Antonin, et à un mille des moulins des Lavoie. Conditions faciles. S'adresser au Notaire Foisy.

A VENDRE

Cheval et voitures à vendre à bonnes conditions. S'adresser David Charrier 34 St Elzéar, Station

LAINÉ

Nous invitons les Marchands et Cultivateurs, qui ont de la laine lavée à disposer, à communiquer avec nous, mentionnant la quantité.

AYERS LIMITED Lachute Mills, P. Q.

LE SIROP GAUVIN POUR LE RHUME
Soulage promptement et guérit sûrement Rhumes, Toux, Enrouements, Bronchites, et toutes les Affections de la Gorge, des Bronches et des Pouxons. Prix: 25c la bouteille.

Le Sirop d'Anis Gauvin pour les Enfants
Soulage coliques, douleurs de la dentition, indigestion, diarrhée, et assure au bébé un sommeil naturel.

Les Cachets Gauvin pour le Mal de Tête
soulagent et guérissent promptement
Maux de Tête, Migraines, Névralgies, et toutes les douleurs.

• PRIX: 25 centes la bouteille. PRIX: 25 centes la boîte.

VOTRE FOIE
a une fonction importante à remplir. Dans les conditions normales, il la remplit bien. S'il devient paresseux, stimulez-le avec les

BEECHAM'S PILLS
Le remède le plus répandu dans l'univers. En vente partout. En boîtes de 25c.

POUR LES CULTIVATEURS

Pour vivre vieux

Hygiène à la ferme

Les soins du corps sont d'absolue nécessité. La peau du corps est une des principales soupapes pour évacuer les poisons et les déchets répandus dans le sang. Ce phénomène, qui se fait tout le temps d'une manière imperceptible, devient plus notable lors de la transpiration.

La transpiration est un mode de défense naturelle contre les poisons internes qui s'éliminent en grande quantité dans la sueur.

Tout microbe qui s'introduit en nous, que ce soit par les voies respiratoires, que ce soit par la bouche ou par tout autre porte d'entrée, telle une plaie quelconque, ne tarde pas à produire un poison appelé toxine, qui se répand dans le sang.

Mais la nature qui est encore le meilleur médecin, se met en défense contre ce poison et sa manière à elle c'est de provoquer un frisson suivi de transpiration qui chasse une partie de ces poisons.

Et c'est pourquoi bon nombre de maladies débutent par les frissons suivis de sueurs abondantes. C'est dame nature qui se défend.

C'est l'observation de phénomène qui a amené le soin si ordinaire dans les familles de faire transpirer les malades pour faire sortir le froid. En effet, aux yeux du public du moment qu'il y a un frisson c'est toujours du froid et tout de suite il faut une bonne *panse* pour chasser le froid.

Un individu, au lendemain d'un excès de table, se sent frissonneux et mal à l'aise, parce qu'il a trop mangé et qu'il est empoisonné, c'est du froid et, au lieu de faire la diète et laisser les choses revenir seules à leur état normal, on a recours au guérisseur de froid le GIN ou le BRANDY, au risque de rendre encore plus malade en ajoutant un poison à ceux qui ont déjà de trop et contre lesquels la machine se défend.

Cette pratique est un mélange de bon sens et d'erreur. En provoquant une transpiration on aide certainement le malade à se débarrasser des toxines quelconques qui l'empoisonnent mais souvent il y a erreur sur la cause et surtout la confiance que l'on met en l'alcool, pour guérir ces malaises, est tout-à-fait erronée.

Puisque la transpiration est salutaire il faut tenir la peau du corps en bon état afin qu'elle puisse remplir un besoin cette fonction.

Et pour cela encore, de l'eau et du savon suffisent.

C'est en tenant le corps propre et la peau parfaitement nette qu'on lui gardera intacte sa faculté de transpirer et ainsi de sauver son porteur.

La classe agricole est probablement celle qui aurait le plus besoin de bains et c'est celle qui certainement en fait le moins usage.

Le cultivateur, par son travail, est exposé à transpirer souvent et abondamment car, pour dire vrai, il gagne son pain à la sueur de son front. Chaque transpiration, en s'évaporant, laisse à la surface du corps une couche de sels contenus dans les sueurs. De plus il est exposé à travailler dans la poussière qui pénètre à travers les habits. Ces poussières, avec les déchets de la sueur, finissent par former à la surface du corps une croûte respectée mais non respectable.

Cette croûte apporte une gêne considérable aux fonctions de la peau. Pour éviter cela il suffit de prendre souvent un bain et faire un bon savonnage de tout le corps. Ainsi la peau sera nette et le besoin advenant elle sera en

état de transpirer et le rendre à la santé les services auxquels elle est destinée.

Une peau nette et bien entretenue sera bien moins exposée à contracter les maladies de peau, si souffrantes et si difficiles à guérir. On m'objectera : tout le monde n'a pas les moyens voulus pour se payer le luxe d'une chambre de bains. C'est vrai.

Mais dans chaque maison, s'il n'y a pas de bains, il y a une cuve pour laver le linge. Cette cuve peut fort bien faire fonction de bain. Il suffit d'avoir de la bonne volonté de s'en servir et de savoir s'asseoir en sauvages pour quelques minutes, et le tour est joué.

Autre avantage de la cuve pour ceux qui ont peur du refroidissement, et ils sont nombreux, c'est qu'on peut la mettre à proximité du poêle s'il le faut, et ce n'est pas plus malin que cela.

La peau sera nette et la santé n'en sera que meilleure. Combien de cultivateurs se donnent ces soins de la peau ? Ils sont certainement plus rares que les adversaires de Bourassa.

Je ne veux pas jeter la pierre à la classe agricole et lui décerner un diplôme de malpropreté. Il y a dans toutes les classes de la société des individus qui se laissent pousser sur le corps une crasse capable de défigurer les belles boches mais ces articles sont écrits pour le cultivateur et c'est pourquoi je parle au cultivateur spécialement.

N'ayez donc pas peur de l'eau. Le Bon Dieu dans sa sagesse, nous a donné la bonne eau limpide pour nous en servir.

De même que nous ne pouvons vivre sans eau, de même nous ne pouvons être propres et avoir la peau dans un état hygiénique sans la laver.

De l'eau en dedans, c'est la boisson la plus hygiénique : de l'eau en dessus pour laver le corps, c'est le seul moyen d'être propre et c'est aussi un grand concours pour conserver sa santé.

Jos. J. PAGEAU, M. D.

Faudra tirer des plans

Dans une dernière note nous avons démontré brièvement que le cultivateur devra user de jugement et calculer beaucoup pour soigner — l'expression est jolie — économiquement ses animaux cet hiver.

Le faible rendement des récoltes en granges, le prix très élevé des aliments concentrés (son, gru, blé d'inde, avoine, etc.) nous oblige à envisager une situation nouvelle.

La récolte de foin a été bonne et la faiblesse du marché permettra d'en user largement. Mais les bons cultivateurs, ceux qui retirent de grosses enveloppes de beurrerie, ceux qui tiennent leurs animaux en ordre — et cela à bon compte — savent que le pain, si bon soit-il, doit être complété avec d'autres aliments plus concentrés, plus efficaces, plus nourrissants. Autrement c'est comme

pour un Cheval
Saluez un cheval et vous n'aurez pas à en acheter un. Ne vendez pas un cheval, détruisez pas un cheval, parce qu'il souffre d'éprouvin, de suros, de forme, de courbe, de foulure ou qu'il boite. Déboursez une piastre pour une bouteille de

KENDALL'S SPAVIN CURE

Il a sauvé un nombre considérable de chevaux — il les a remis sur pied, même après que tout espoir avait été abandonné. Plus de 35 années de succès ont prouvé sa valeur. Mellear Criva, Marengo, Sask., écrivait en février dernier: "J'ai employé votre 'Spavin Cure' durant plusieurs années, et jusqu'à présent, il a toujours produit son bon effet". Procurez-vous "Kendall's Spavin Cure" chez n'importe quel pharmacien. Prix \$1 la bouteille, 6 bouteilles pour \$5.00. "Un traité sur le Cheval" gratuit, chez les pharmaciens ou en écrivant à Dr. B. J. Kendall Co., Essburg Falls, Vt. E.U.A. 122F

Aux Conseils Municipaux

MONSIEUR LE MAIRE,

MESSIEURS LES CONSEILLERS,

L'édition très complète du **Nouveau Code** que nous publions sous le titre de "LA JURISPRUDENCE DU DROIT MUNICIPAL" a obtenu le plus grand succès, surtout auprès des conseils municipaux.

Le conseil de St Louis du Ha ! Ha !, qui n'en avait d'abord commandé qu'un exemplaire, vient de nous envoyer une nouvelle souscription de sept volumes ; le conseil du Lac aux Sables qui avait commandé quatre volumes, nous en demande quatre autres ; M. A. Barette, sec.-trés. de deux municipalités, dans le comté de Napierville, a commandé huit exemplaires de cet ouvrage pour chacune de ces municipalités.

Nous pourrions citer de tels exemples à l'infini. Les conseils municipaux en achètent un exemplaire pour chacun des membres du conseil.

Les sommités de la magistrature et du Barreau ainsi que tous ceux qui s'intéressent aux questions municipales ont été unanimes à apprécier la haute valeur de ce livre, qui, comme le disait avec tant d'à propos l'honorable Sir F. X. Lemieux, juge en chef de la Cour Supérieure, **EST NON SEULEMENT UTILE, MAIS INDISPENSABLE A TOUS.**

L'honorable juge E. J. Flynn, doyen des professeurs de l'Université Laval et ancien premier ministre de la province de Québec, ajoute que "cet ouvrage réunit toutes les conditions voulues pour être le plus utile aux hommes de loi, aux conseillers et officiers municipaux, et à tous ceux qui ont besoin de connaître ou de consulter les dispositions du Code Municipal".

Une foule d'articles de l'ancien Code sont abrogés, modifiés ou amendés, et le nouveau Code contient beaucoup de dispositions nouvelles, qu'il est très important de connaître.

Les membres d'un conseil sont des juges chargés d'interpréter la loi municipale. Il faut donc nécessairement qu'ils la connaissent dans ses détails, de manière à éviter à leur municipalité et à eux-mêmes personnellement des procès coûteux et ruineux.

"La Jurisprudence du Droit Municipal" contient les textes français et anglais du nouveau code municipal, entré en vigueur le 1er de novembre, ainsi que les décisions judiciaires qui en expliquent chacun des articles, et deux tables de matières, qui permettent de trouver tout de suite l'article que l'on cherche.

La popularité de cet ouvrage est due à ce qu'il répond à l'attente du public et qu'il comble une lacune déplorée depuis longtemps.

Dans l'espoir d'être favorisés de votre commande, nous demeurons,

Vos bien dévoués,

L'Imprimerie "LE ST-LAURENT", Limitée.

P. S. — Le prix d'un exemplaire de "la Jurisprudence du Droit Municipal" est de \$5.00.

si l'on nourrissait exclusivement un homme aux patates, quoi !

Les bons cultivateurs donneront donc du grain à leurs animaux cet hiver.

Pour ce qui est des vaches laitières, c'est une question de chiffres relativement facile à résoudre. Le prix actuel du lait est de \$2.00 à \$2.50 du cent livre approximativement. Ace compte on peut affirmer — il est pourtant bien tard d'affirmer en agriculture — qu'il y a encore profit à acheter du son, par exemple, au prix courant (il ne faudrait pas qu'il coûte trop cependant) et le servir aux vaches pour maintenir le rendement. Un agronome américain a prouvé que la vente du lait à pas moins de \$2.00 les cent livres pouvait motiver l'achat d'engrais alimentaire au coût de \$33.00. L'expérimentateur H. Eckles, de l'École d'Agriculture du Missouri, a prouvé le fait d'une manière concluante. Mais comme le problème agricole présente une extrême diversité, le cultivateur pratique qui voudra "soigner ses vaches" ne manquera pas de calculer le prix de revient des produits vendus. Et cela, aussi approximativement qu'il pourra car il est reconnu que l'on ne peut jamais déterminer exactement le prix de revient du produit agricole. Il serait intéressant de prouver cette

assertion, mais cela nous entraînerait bien loin du sujet.

Le choix de l'aliment à acheter est uniquement une question de calcul et de discernement. Certaines substances alimentaires se combinent entre elles, se complètent, d'autres agissent différemment. Servis en quantités données, certains aliments fournissent en justes proportions tel principe exigé par l'organisme; d'autres n'en fournissent pas assez ou en fournissent trop — il y a perte dans les deux derniers cas, alors.

Il y a des cultivateurs qui seront tentés de faire "toffer l'hiver" à leurs jeunes animaux. C'est une méthode encore en cours, mais nettement préjudiciable et aucunement payante. Elle consiste d'alimenter comme suit les génisses, les veaux de printemps, les bœufs de boucherie : un peu de blé d'Inde non ensillé, beaucoup de paille, et c'est tout. C'est pas riche ! les animaux n'auront pas le ventre ballonné. Ils vivront, mais leur développement sera réduit, leur charpente osseuse — ce qui doit supporter la viande plus tard — sera frêle, creuse. Ils seront "mal partis", difficiles à engraisser par la suite ou deviendront sujets de qualité inférieure.

Ne faisons donc pas toffer ainsi l'hiver à nos jeunes animaux.

Armand LETOURNEAU.

LE SAMEDI

16 Décembre 1916

Extrait du sommaire: *Chaleur d'Etoile*, par F. de Verneuil Jamais; poésie. *Carnet d'un observateur*: Les Perles, L'Hymne d'amour, nouvelle sentimentale, par Louis Roland. *Les aventures de Charlie Chaplin*, Le mari économe. *Pourquoi pas?* Le problème des servantes. *Au Fil de la Plume*: La maison saine. *Contes*: Divine; Deux petites ménagères. *Histoires*, mots d'esprit, anecdotes diverses, chroniques théâtrales et médicales et notes encyclopédiques instructives. Suite du beau roman: *La seule richesse*, par Paul de Garros.

En vente, 5 cents le numéro ou \$2.50 par an, chez tous les dépositaires ou chez les Editeurs-proprétaires, Poirier, Bessette et Co., 200, Boul St-Laurent, Montréal.

ON DEMANDE

Un agent de confiance dans votre district, pour vendre les arbres fruitiers, des arbres d'ornementation, des arbustes à fleurs, des roses, etc., durant les mois d'automne et d'hiver. Bon salaire à la semaine. Matériel gratuit. Territoire exclusif.

Nous possédons au-delà de 600 acres les variétés les plus magnifiques, d'arbres à fruits et d'ornementation, y compris de nouvelles variétés de pommes que nous contrôlons. Nous vendons que les arbres qui rapportent. Fondée il y a 35 ans. Envoyez à

PELHAM NURSEY CO.,
Toronto

CARTES D'AFFAIRES

LAPORTE, STEIN & LÉVESQUE
Avocats et Procureurs
BUREAU : BLOC POTVIN
Rue de l'Eglise, Fraserville, P. Q.

JEAN FRANÇOIS POULIOT
Avocat
BUREAU EN FACE DE L'ÉGLISE
ST PATRICE
Rivière-du-Loup.

LOUIS A. TALBOT, C. R.,
AVOCAT
RECORDER DE FRASERVILLE
BUREAU : 115a rue Lafontaine
Rivière du Loup Station.
Téléphone Kamouraska No 292

POTVIN & LANGLAIS
Avocats
BLOC BELLE, RUE DE L'ÉGLISE
Fraserville, Qué.

LEON PARADIS
Avocat et Procureur
Bureau et résidence :
Rivière-du-Loup, STATION, P. Q.
Tel. Kamouraska No. 79

LIZOTTE & MICHAUD
Avocats et Procureurs.
BUREAU : BLOC BELLE
L. P. Lizotte L. L. B. Michaud
Résidence : Cl. Alex. Michaud L.L.L. U. Jean Grandfille.

EUGENE FAFARD
Arpenteur-Géomètre
BUREAU Notre-Dame du Lac, Temis
Telephone Hôtel Tardif.

J. ALBERT MICHAUD
ARPENTEUR-GEOMETRE
Trois-Pistoles P. Q.

GEORGES OUMET
INGENIEUR CIVIL ET
ARPENTEUR-GEOMETRE
Rivière du Loup
Arpentages et bornages suivant loi,
dastres, plans de paroisses, expertises, etc.
RESIDENCE RUE DE L'ÉGLISE
en face du Palais de Justice
Téléphone Kamouraska.

CHS. A. CAUVREAU, Député
Notaire
BLOC POULIOT
En face de l'église, Fraserville.
Téléphone Kamouraska.
Prête argent sur bonnes
garanties.

L. J. DUCAL
Notaire
BUREAU AU PALAIS DE JUSTICE
Fraserville P. Q.

OSCAR LEVESQUE, B. A., L. L. L.
Notaire—
Prête argent sur bonnes garanties
Bloc Simon Rue de l'Eglise,
FRASERVILLE, Québec.
Téléphone Kamouraska.

DUBE & FILS, Enr.
(CHS. EUG. DUBE)
Grains et Provisions,
Matériaux de Construction.
RIVIÈRE-DU-LOUP - - - STATION

A LOUER
Logements et bureaux, à la Station et
au Village.
S'adresser à
JEAN-FRANÇOIS POULIOT,
Avocat, Fraserville.

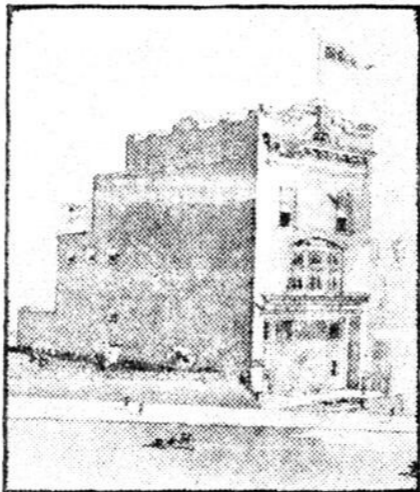
L. E. PARROT
MEDECIN-CHIRURGIEN
De l'Hôpital de Fraserville
Rue LAFONTAINE

Dr. Z. VEZINA
Ex-Élève des Hôpitaux de Paris
Spécialité : MALADIES DES
YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE.
BUREAU : RUE LAFONTAINE
Fraserville, Qué.
Tel. Kamouraska, No. 325
Ne pratique que sa spécialité.
Heures de Bureau : 8.30 hrs à
11.30 hrs A. M. et 1.30 hr à 5 hrs
P. M. Soir à 8 heures.

DR. EMILE SIMARD
DE L'HOPITAL DEST-BASILE N. B.
EDMUNDSTON, N. B.

PHARMACIE

—DU—
Dr John Kane



113, Rue Lafontaine
Rivière du Loup, Station. P. Q.
Pas de crédit

DR. RAOUL TASSÉ, M. D.; L. M. C. C.
MEDECIN-CHIRURGIEN
Gradué du "Post Graduate" de New-York.
SPECIALITE CHIRURGIE
Résidence. Rue Iberville. 1 à 4 P. M.
Heures de Bureau. 7 à 8 P. M.
Téléphone 36.

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860

Capital Autorisé \$5,000,000.
Capital Payé . . 2,000,000.
Réserves . . . 1,954,843.

Nous acceptons des dépôts de \$1.00 ou plus.
L'intérêt à 3% payable semi annuellement sur la balance minimum.

Nous avons des correspondants par le monde entier et nos MANDATS DE VOYAGE sont payables au pair partout.

Notre bureau de PARIS (14 Auber.) offre des avantages exceptionnels au commerce et au public voyageur.

Les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en Europe, aux États-Unis et au Canada, aux plus bas taux.

MM. les Marchands de Fraserville et du District

Nous avons ouvert un entrepôt à Fraserville Station, sous la gérance de M. W. D. MAROIS. Nous nous sommes aussi assurés des services de M. J. L. MARIER, pour remplir la position d'expéditeur en chefs.

Vous pourrez vous procurer, aux prix de Québec, toutes les

FARINES, CRAINS, PROVISIONS ET ÉPICERIES GÉNÉRALES

dont vous aurez besoin. Nous sollicitons votre bienveillant patronage.

J. B. RENAUD & CIE. ENR
104-150, RUE ST-PAUL, QUEBEC.



TAUX REDUIT

Noël et jour de l'An

Simple Passage.
Départ — 23, 24, 25 décembre
Retour — le 26 décembre
Aussi départ le 30 et 31 décembre et le 1er janvier,
Retour — le 2 janvier, 1917.

Passage et Tiers.
Départ — 21, 22, 23, et 24 déc.
Retour — 27 décembre 1916
Aussi départ 28, 29, 30, 31 déc.
Retour — 3 janvier 1917.

Aucun billet vendu à moins de 25 cts

Pour renseignements et billets s'adresser à 30 rue St-Jean, Château Frontenac et à la Gare du Palais, Québec.

C. A. LANGEVIN,
Agent Local du Service des voyageurs.
Ou à E. J. HEBERT,
Premier Assistant Agent Général
Trafic-Voyageurs
GARE WINDSOR MONTREAL P. Q.

Chemin de fer Témiscouata

HORAIRE
En force lundi 16 octobre 1916

EXPRESS
Dép. Riv. du Loup 7.00 a. m.
Arr. Connors N. B. 12.55 p. m.
Dép. Riv. du Loup 10.09 a. m.

MIXTE
Arr. Edmundston Jc. 4.50 p. m.
Dép. Edmundston Jc. 8.15 a. m.

EXPRESS
Arr. Riv. du Loup 2.15 p. m.
Dép. Connors N. B. 3.10 p. m.

MIXTE
Arr. Riv. du Loup 9.10 p. m.

service quotidien, excepté les dimanches.
Correspondance à Edmundston Jct. avec le Can. Pac. Ry. pour Woodstock, Frédéricton et St Jean N. B. Houlton, Presque Isle, Caribou, Fort Fairfield, Me.
Et à Rivière du Loup avec tous les trains express de l'Intercolonial Ry.

Pour plus amples informations, prospectus etc, s'adresser à
F. X. Bélanger, Agent général Freight et Passagers.

INTERCOLONIAL RAILWAY.

Le et après le 18 juin 1916 les convois de chemin de fer voyageront comme suit :
LES TRAINS QUITTERONT A RIVIERE-DU-LOUP.

No 196 Océan Lte, pour Québec
Montréal tous les jours 12.00 a. m.
No 33 Express rapide pour Québec et Montréal, tous les jours 9.11 a. m.
[sauf le dimanche, de Halifax à Campbellton]

No 45 Express pour Lévis, (tous les jours, 5.20 a. m.
No 47 Mixte pour Lévis, 8.00 p. m.
[tous les jours excepté le dimanche.]
No 49 Mixte pour Harlaka Jet tous les jours, (le dimanche excepté). 6.30 p. m.

No 151 Express pour Lévis, Québec (tous les jours excepté le dimanche). 7.15 p. m.
No 200 Océan Lte pour Halifax St-John tous les jours. 3.35 a. m.
No 34 Express pour St-Jean N. B. et Halifax (tous les jours, 6.25 p. m.
sauf le dimanche de Campbellton à Halifax).

No 44 Mixte pour Ste-Flavie, (tous les jours, excepté le dimanche). 7.00 a. m.
No 150 Express pour Ste-Flavie, (tous les jours, sauf le dimanche) 12.30 p. m.

Wagons lits et restaurant sur l'express maritime entre Montréal et Halifax
Tous les convois sont réglés d'après le temps "Eastern Standard Time", 24 hrs commençant à minuit.

MAISON A VENDRE

Une maison à vendre avec 3 emplacements dans St Ladger dans une bonne place d'affaires. Pour informations, s'adresser à Etienne Fraser Chicoutimi, ou au Notaire Dugal Rivière du Loup.

Hommes de Commerce

Hommes d'affaires !

Vous dites :

"ENCOURAGEZ LE COMMERCE LOCAL!"

Vous avez raison.

ALORS POURQUOI NE PAS ENCOURAGER VOTRE JOURNAL LOCAL?

LACHANCE & FILS

Entrepreneurs - Manufacturiers

FRASERVILLE - - - P. Q.



MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHASSIS. -- ASSORTIMENT DE BOIS DE CHARPENTE, BOIS PRÉPARÉ, BARDEAUX, MOULURES, -- TOUJOURS EN MAINS : FERRONNERIES, HUILES. -- PEINTURES

Toujours des ouvriers pour les réparations à domicile sur demande. -- Maisons à louer. -- Experts en évaluations, propriétés, estimés, etc., etc...

Tél. Kamouraska 67

ABONNEZ-VOUS AU "SAINT-LAURENT"

S. BELLE, E. A. DOUCET, C. E. DUBE

CHARBON ?

Faites entrer votre charbon de bonne heure cette année. Nous avons chaque semaine, de la Cie Delaware & Hudson, des chars de

Célèbre CHARBON ANTHRACITE LACKAWANA

Aussi : CHARBON DUR READING CHARBON MOU, CANADIEN A AMERICAIN, CHARBON DE FORGE
Livraison prompte. Votre commande est sollicitée.

LA Cie DE CHARBON DE FRASERVILLE, Engr
Bureau chez DUBE & FILS

E. A. DOUCET . .

AGENT D'ASSURANCE

Incendie -- Garantie -- Vie -- Accidents

ET MARCHAND DE CHARBON

Rue de l'Eglise, FRASERVILLE

Phone Kamouraska

LEGISLATURE PROVINCIALE

Mercredi le 13 déc.

Les femmes ne seront pas admises au barreau

On a continué aujourd'hui le débat sur la question de l'admission des femmes au barreau.

Le premier orateur a été M. L. N. Francoeur, député de Lotbinière. Il a été suivi de plusieurs autres orateurs, qui ont su également offrir, tant par la nouveauté de l'argumentation que par le débit littéraire, de l'intérêt.

M. Lucien Cannon a donné la réplique à ceux qui avaient parlé contre son projet, après quoi le vote a été pris.

La plus grande anxiété régnait dans la Chambre durant quelques minutes, car on semblait se diviser également les voix.

Les membres furent appelés et le vote fut pris sur l'amendement du Dr Grégoire, pour le rejet du projet de loi. Le résultat fut de 34 en faveur du rejet et 33 contre.

La Chambre a employé toute la séance de mercredi soir à l'étude de cinq projets de loi du gouvernement.

Le bill de Québec a fait le sujet d'une assez longue discussion. La clause autorisant la Cité à garantir les bons de la Québec Abattoir Co., au montant de \$550,000, a été rejetée.

Le reste de la séance a été pris par des affaires de routine, mais jamais on n'a abattu autant d'ouvrage en deux heures.

Jeudi 14 décembre

La séance de cette après-midi a été presque exclusivement employée à l'étude de projets de lois. Ces derniers ont passé pour la plupart leur dernière étape sans discussion notable.

LA COLONISATION

La Chambre formée en Comité des subsides a entendu la spirituelle répétition du cri des bleus : "La colonisation est morte."

L'Hon. M. Mercier a répondu comme il convient au chef de l'opposition. Il lui a démontré que son assertion était fautive et qu'elle relevait plutôt du dénigrement que de la critique logique.

L'Hon. M. Mercier a cité des chiffres qui ont prouvé clairement la véracité de ses avancés et le chef de l'opposition a dû ravalier.

Comme il est 6 heures la Chambre est adjournée et le débat sera repris vendredi.

La Chambre a tenu une courte séance samedi matin, à laquelle elle s'est occupée de législation et des subsides. Sir Lomer Gouin a présenté au début de la séance un projet de législation pour amender les statuts refondus, 1909, au sujet de la cour supérieure.

Un million au fonds patriotique

La séance de lundi soir a été particulièrement intéressante. M. Athanas David, député de Terrebonne a prononcé un éloquent discours au sujet de la souscription de \$1,000,000, par le gouvernement provincial au fonds patriotique.

A part ce débat d'un intérêt tout particulier, la Chambre a adopté le bill de Montréal.

Un grand nombre d'autres projets de loi du gouvernement ou autres ont été adoptés.

Suggestion pour diminuer le coût de la vie

Le comité d'agriculture s'est réuni mardi matin pour discuter le problème du coût de la vie. Après les délibérations qui ont duré une heure, il a été décidé qu'on se mette à la Chambre cette

après-midi un rapport succinct de tous les témoignages qui ont été entendus.

Mardi 19 décembre

La vente des boissons dans la Province

Une question importante, peut-être la plus importante de la présente session a été soumise à la Chambre mardi.

L'Hon. M. Mitchell a présenté un projet de loi concernant la vente des boissons.

Le bill pourvoit : 1o à l'abolition des bars, le 1er mai 1918; 2o défense de vendre des boissons aux soldats; 3o les bars seront ouverts de 9 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir à l'exception du samedi où l'on fermera à 7 heures; 4o l'abolition de la "traite" est décrétée; 5o la séparation du commerce d'épicerie avec celui de boisson; 6o l'octroi de licences aux hotels qui n'auront pas moins de 25 chambres. Le nombre des licences à Québec et Montréal sera diminué considérablement.

On discute de crédit et de production agricoles

La séance de mardi après-midi a été comme l'a dit l'Hon. M. Caron "le jour des agriculteurs."

On a soumis dix suggestions de législation qui auraient un bon effet, mais il importe surtout d'encourager le cultivateur à augmenter la production. L'économie est prêchée partout.

Il devient évident, que la session achève parce que les séances sont longues et fructueuses. A une question de M. Sauvé, Sir Lomer a répondu qu'il n'était pas nécessaire de prolonger la session après Noël.

TRIBUNE LIBRE

Fraserville le 17 déc, 1916

Monsieur le Rédacteur,

Encore aujourd'hui je vous parlerai de l'alcool. C'est un sujet inépuisable, parce qu'il est la cause de dommages incalculables.

Laissez-moi vous rappeler un bout d'article paru dans un journal de Québec il n'y a pas très longtemps. Cet article a pour titre "Allons à la source du mal", et il commence ainsi :

"Un vieux lord écossais eut une attaque de goutte au milieu de la saison de la chasse. Comme cela le contrariait, il envoya chercher le médecin qui fit de son mieux sans obtenir de succès. Les semaines passaient, et le malade devenait très anxieux jusqu'à se mettre en colère. — Pourquoi, dit-il un jour dans un accès de crise, au lieu de tourmenter, mon pied, n'attaquez-vous pas le mal à sa source ?

Le médecin se leva alors et avec sa canne il se mit à briser les flocons de liqueurs qui se trouvaient sur l'étagère.

Le vieillard se levant à son tour plein de fureur : Que faites-vous là ? s'écria-t-il. — Je détruis la source du mal, répondit le docteur. N'est-ce pas que ce médecin était sage ?

Quand un jardinier veut faire disparaître les mauvaises herbes dans son jardin, il ne se contente pas de couper la tête ou de les empêcher de s'étendre, il fait plus, il arrache la racine et bien profondément.

L'alcool est la source d'où proviennent tous les maux qui ruinent notre chère race canadienne-française. Que cette source soit tarie.

L'alcool est pire qu'une plante vénéneuse, qu'on l'arrache et qu'on la fasse disparaître.

En terminant je pose les questions suivantes : Est-ce qu'un propriétaire de manufacture aimait voir ses ouvriers faire usage de l'alcool ? Choisit-il un ouvrier qui fait usage d'alcool de préférence à un abstinent ? Quand il a un tra-

vail important et délicat à faire s'adresse-t-il à un abstinent ou un alcoolique ? Est-ce qu'un père de famille désire que son fils fasse usage d'alcool ?

Que chacun réponde à ces questions.

UN PROHIBITIONNISTE.

Cinquante ans de fondation

L'union des Cantons de l'Est

1866-1916

C'est toute une page d'histoire, et combien intéressante ! que vient d'écrire, et illustrer de portraits désormais historiques, le vaillant journal d'Arthabaska. L'Union des Cantons de l'Est.

Cinquante ans sur la brèche, passant par bien des épreuves, faisant même peu neuve dans bien des circonstances, selon les exigences du temps et le cours des idées nouvelles, mais toujours vaillant solide, soumis à l'autorité, catholique avant tout et semeur fécond de principes religieux et sociaux venant au secours de la société dans laquelle il était lu, apprécié et estimé. Ce journal d'Arthabaska peut remonter à sa source, sans avoir à rougir de ces commencements, et se montrer fier et orgueilleux d'une carrière bien remplie, sous la direction d'hommes éminents dans le clergé la magistrature, la politique et le commerce.

On peut dire que trois hommes en ont été les têtes dirigeantes et l'âme inspiratrice : ce sont M. L. Tassinant, à ses débuts, puis M. Louis Laverigne, aujourd'hui Sénateur, et son fils Renaud Laverigne, qui marche sur les traces des deux autres et fait du journal, un des mieux rédigés et des plus intéressants parmi la longue série des journaux hebdomadaires publiés en dehors des grands centres.

C'est une heureuse idée que M. M. Laverigne, père et fils, ont eu le célébrer, par un numéro de gala, le cinquantenaire de la fondation de leur journal.

Ce sont des pages à lire et à relire qui vont demeurer et serviront à l'histoire si belle, si mouvementée, si captivante des Cantons de l'Est.

La prime elle-même, qui fait revivre par l'image, le souvenir des fondateurs, propriétaires, et rédacteurs de l'Union des Cantons de l'Est, est une oeuvre d'art qui a un mérite sincère et qui parle éloquemment en faveur de ceux qui ont le culte du passé et qui ne veulent pas laisser à l'oubli les noms des pionniers du journalisme chez eux.

Toutes nos félicitations et nos souhaits de prospérité et de bonheur à ce vaillant confrère qui fait honneur à ses propriétaires actuels et qui sait tant de bien dans le cercle intellectuel et commercial où il est lu et jugé à sa juste valeur.

ARGUS.

Encore sous l'influence

Le docteur L. est très bon médecin mais dame, le lendemain de Noël il n'a pas les idées très claires. Appelé au chevet d'un malade, il lui tâte le pouls, regarde sa montre et compte à mi-voix les pulsations. Puis, tout-à-coup, sa voix s'élève :

— Neuf, dix, valet, dame, roi.

GARAGE D'Automobiles

Automobiles en garage pour les mois d'hiver dans une batisse chauffée.

Si votre Char a besoin de réparations, nous pouvons les faire pendant l'hiver afin que vous l'ayiez en parfait ordre pour le Printemps.

Pneus et Tubes Vulcanisés par électricité

Téléphone No. 24.

The Fraserville Foundry & Machine Shops

UNE MINUTE S. V. P.

Nous avons reçu un choix considérable de bouteilles Thermos et de poeles Sterneau; les plus jolis comme les plus utiles cadeaux de Noël et du jour de l'An.

Aussi les plus CHICS boites de chocolats de Neilson, Willards, Patterson et Lowneys.

Magnifique assortiment de parfums en boites de fantaisie.

Samedi et la veille des fêtes, chocolats Neilson à 29 cts la lbs.

Seuls Agents des remèdes Penslar, Vinol, etc.

FRASERVILLE Drug Co.

Via-vis de l'église St Patrice

LOUIS COTE

ENTREPRENEUR

ET

CONSTRUCTEUR

de batises. Manufacturier de portes et chassiss.

Assortiment de bois préparé pour fini intérieur et extérieur de maisons, moulures de toutes sortes, bois préparé sur commande.

Rivière du Loup, Sta.

Chemin de Fraserville. Téléphone 50. Boite postale 62.

ABONNEZ-VOUS

AU "SAINT-LAURENT"



Courrier des Paroisses

Kamouraska.

M. le vicairé a fait la semaine dernière la visite des écoles de la paroisse, il a constaté par le réel progrès des élèves que les institutrices sont à la hauteur de leur sublime vocation.

—M. H. Tremblay professeur à l'école modèle, ira passer les vacances des fêtes dans sa famille à Québec. Nous les lui souhaitons bonnes et heureuses.

—Mlle R. Gagnon organiste, avec le concours des dames et demoiselles du village est à préparer un programme de chant à l'occasion de la fête de Noël. Les succès du passé nous garantissent que ceux de cette année ne seront pas moins brillants.

—M. et Mme Téléphore Morneau ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et à leurs amis de la naissance d'une fille. Parrain et marraine M. Adélaré Moreau et Mlle Marie Morneau, cousin et cousine de l'enfant.

Nos félicitations.
—L'épouse de M. Arsène Drapeau un fils. Parrain et marraine M. et Mme Pitre Morin de Ste Hélène, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.
—Nous sommes heureux d'apprendre que la santé de M. Cyrillus Ouellet semble beaucoup s'améliorer.

Nous faisons des vœux pour son rétablissement complet.

—Nous sommes heureux de constater que nos conseillers municipaux comprennent l'importance de l'amélioration de la voirie, les procédures qui se font présentement dans ce sens, nous donnent l'espoir que l'automne prochain, cette amélioration aura faite un grand pas.

Ils méritent tout spécialement nos félicitations pour leur esprit de progrès.

Ste-Anne de la Pocatière

M. et Mme Napoléon Ouellet font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille. Marie Eugénie parrain et marraine M. et Mme Charles Massé Kamouraska grands parents de l'enfant.

—M. Joseph Beaulieu voyageur était en visite ces jours derniers chez M. Joseph Anctil.

—Mlle Blanche Massé de Kamouraska est en promenade chez son beau frère M. Joseph Martin.

—Mardi le 17 courant Mme Léon Levesque était en visite chez Mme Ludger Levesque.

—La semaine dernière M. et Mme J. B. Hudon de St Pascal de même que Mme Uldéric Dumond de St Alexandre étaient en promenade chez M. G. Hudon.

—Étaient de passage par ici ces jours derniers.

M. et Mme Frs. Desjardins St Philippe de Néri. Aphonse Deschêne Cedar Hall. Joseph Deschêne Brooklin. Eustache Dubé St Denis. Mlle Yvonne Desjardins St Philippe de Néri.

Mont-Carmel.

Décès.—Nous regrettons d'apprendre la mort de l'un de nos estimés concitoyens, M. Prudent Plourde, décédé le 4 décembre à l'âge de 86 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 7 déc. au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient ses quatre fils : Donat de St Antonin, Thomas de St Pascal David et André des États-Unis, son autre fils Jean portait la croix.

Conduisaient le deuil, ses deux filles, Mesdames Charles Brisebois et Joseph Lavoie des États-Unis, M. et Mme Joseph Plourde de St Philippe, M. et Mme Joseph Beru-

bé de la Rivière Ouelle, M. et Mme Jos Langelier de St Pascal, MM. Joseph et Charles Plourde, M. Romain Bérubé.

Est aussi décédée Mme Cyprien Béchard, à l'âge de 82 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte son fils Antoine et sa fille Mde Eugène Bélanger de Notre Dame du Lac.

Aux familles en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Baptêmes — Marie Georgette Camille, enfant de M. et Mme E. St-Jean. Parrain et marraine M. et Mme Georges Frère grands parents de l'enfant.

—Marie Carmel enfant de M. et Mme Elzéard Rivard. Parrain et marraine, M. et Mme Odilon Drapeau.

—Joseph Antoine Jean Marie, enfant de M. et Mme Edmond Lévesque. Parrain et marraine M. et Mme Louis Lévesque grands parents de l'enfant.

Sympathies.—Les enfants de Marie offrent leurs sympathies à leur présidente à l'occasion de la mort de son aïeul.

Divers.—M. H. Derpentigny est venu voir ses amis la semaine dernière avant de se rendre à Halifax, d'où il doit partir pour la ligne de feu.

Ses amis lui souhaitent bonne chance, et espèrent le voir revenir au milieu d'eux.

Mde François Roy est allée rendre visite à sa nièce Mlle Laura Lavoie dangereusement malade à l'Hotel-Dieu de Québec.

Mlle Anna Bélanger est revenue dans sa famille pour quelque temps.

Ste-Hélène de Kamouraska.

M. Joseph Morin a vendu sa propriété à M. Joseph Pelletier, et il nous a quittés avec sa famille pour aller demeurer à Lewiston. Nous lui souhaitons beaucoup de chance.

Mr Jean Levasseur, a discontinué de faire marcher son moulin à scie, il est employé sur le chemin de fer comme chauffeur de Québec à Montréal.

M. Arthur Ouellet doit prendre un nouvel emploi sur le chemin de fer comme serre-frein.

M. J. B. Poussard du 6ème rang doit venir demeurer au village dans l'ancienne résidence de M. Arthur Caron.

M. Isidore Ouellet unissait sa destinée à Mlle Marie Anna St. Pierre, fille M. Démétrius St-Pierre.

M. Dominique St. Pierre opérateur de nuit est allé demeurer à l'Islet.

Le 12 s'éteignait Mme Vve Michel St. Pierre après quelques mois de maladie à l'âge de 80 ans. Son service a lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Pour étrennes

Pour les étrennes de vos enfants... vous leur ferez plaisir en leur achetant une jolie petite valise... à 50 cts chez Jos Viel.

LES ENNUIS D'UNE MÈRE.

Le travail interminable d'une mère et son dévouement épuisent ses forces, lui laissent les yeux ternes et le visage fatigué, en un mot, elle est vieille avant son temps.

Toute mère qui se sent fatiguée éreintée, doit prendre

L'EMULSION SCOTT

d'Huile de Foie de Morue pour se fortifier. C'est un tonique efficace qui lui enrichira le sang et lui remettra les nerfs en bon état avant qu'il ne soit trop tard. Commencez aujourd'hui même l'usage de l'Emulsion Scott — sa renommée est universelle.

Jugement important

A. A. Fraser & Al vs Horace Pelletier.

Il s'agissait d'une action de la part des Seigneurs de la Rivière du Loup, réclamant un droit de pêche qu'ils prétendaient leur appartenir, que détenait le défendeur et dont il jouissait en front de ses terres Nos 37, 38 et 39 du cadastre de Cacouana. Le défendeur ne pouvant mettre la main sur le titre rigoureux de concession du lot No 39, déclara ne pas contester l'action des demandeurs pour ce lot. Il enleva la pêche déjà tendue vis-à-vis ce lot, et offrit aux demandeurs une somme de \$25 pour cinq années d'occupation et les frais d'une action à la date des offres. Les demandeurs refusèrent ces offres. Le défendeur les renouvela par son plaidoyer et consigna le montant offert. Puis il plaida niant aux demandeurs des droits de pêches vis-à-vis les lots Nos 37 et 38, et alléguant à l'appui de son plaidoyer un acte de concession originaire par lequel un des auteurs des demandeurs avait concédé ce droit à un arrière auteur du défendeur, et de plus un titre nouveau reconnaissant cette concession du droit de pêche. Les demandeurs répondirent que le cadastre Seigneurial était un titre de propriété pour les demandeurs, et comme ce droit de pêche n'était pas indiqué au cadastre le défendeur ne pouvait pas l'avoir.

La Cour a renvoyé cette prétention, disant en substance que les Commissaires du cadastre n'avaient pas le pouvoir de donner ou de faire perdre les droits de propriété existant au temps de la confection des cadastres seigneuriaux et que le fait que le droit de pêche vis-à-vis les lots 37 et 38, n'était pas entré dans le cadastre Seigneurial ne pouvait pas priver le défendeur du droit de pêche qu'il tenait par un titre en bonne et due forme du Seigneur lui-même.

La Cour a en conséquence déclaré bonnes et valables les offres faites et elle a renvoyé l'action avec dépens contre les demandeurs.

Province de Québec. District de Kamouraska. Cour Supérieure. No. 6073. Dame Marguerite Soucy, épouse, commune en biens de Thomas Ouellet, marchand, de la paroisse de St David d'Escoart, canton Escoart, district de Kamouraska, dûment autorisée à ester en justice, vs le dit Thomas Ouellet.

Une action en séparation de biens a été intentée ce jour contre le défendeur.

Jean-François Pouliot,

Procureur de la Demanderesse

Fraserville, 4 Décembre 1916

ACCUMULATEURS D'Automobiles

Si vous voulez garder votre Accumulateur en bon ordre, envoyez-le chez nous, et nous allons décharger et recharger de nouveau tous les mois pendant l'hiver, et nous vous le livrerons en parfait ordre prêt à marcher au Printemps.

Prix \$5.00 pour la saison.

CONSULTEZ VOTRE LIVRE D'INSTRUCTIONS A CE PROPOS.

Morceaux cassés, en fonte, acier, Aluminium et cuivre soudés par le procédé l'oxygène et l'acétylène.

The Fraserville Foundry & Machine Shops

Téléphone No. 24.

Ces Terribles Douleurs Du Lumbago Chassées Pour Toujours

Plus de souffrances, tout mal disparaît sous l'application de "Nerviline"

Le lumbago est une forme spéciale de rhumatisme qui affecte les muscles dans la région des reins et du dos. Par moment, c'est une véritable agonie. Des douleurs aiguës se multiplient dans toutes les directions, et elles deviennent plus violentes encore si vous vous courbez.

Dans le traitement du lumbago ou des points dans le dos il faut se tenir chaudement couvert pour prévenir un frisson subit. Voyez à cela et puis appliquez NERVILINE amplement.

Vous ressentez presque instantanément son action chaude calmante. Le pouvoir guérissant de Nerviline pénètre dans les tendons et les muscles.

En un clin d'oeil vous sentez se détendre la raideur. Vous réalisez qu'un puissant remède curatif agit sur le mal, enraye la douleur et vous rend bien de nouveau.

Nerviline guérit promptement

le mal de dos et le lumbago parce qu'elle a cette force, ce pouvoir, cette propriété pénétrante que ne possède aucun remède. Son action curative étonnante est due à certains extraits et jus d'herbes et racines rares, combinés par un procédé secret et formant une véritable merveille médicale magique.

Nerviline guérira promptement toute forme de douleurs dans les muscles et les articulations. Elle absorbe tout de suite la douleur, détend

la raideur, rend aux muscles leur élasticité et leur vigueur. C'est le remède le plus actif contre le rhumatisme, la sciaticque ou la névralgie. Dans les cas de mal de dent, mal d'oreille, efforts, entorses, rien ne peut exceller la bonne vieille Nerviline. Procurez-vous la grosse bouteille de 50c. de famille; c'est la plus économique. Grandeur d'essai, 25c. Chez tous les vendeurs, ou de Catarhozone Co., Kingston, Canada.



CANADA



SERVICE NATIONAL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, en vertu de la "Loi des mesures de guerre, 1914," qu'au cours de la première semaine de janvier 1917 les autorités postales procéderont au dénombrement de tous les hommes entre seize et soixante-cinq ans, résidant au Canada.

Des cartes du Service National et des enveloppes adressées pour retourner ces cartes à Ottawa ont été remises à tous les bureaux de poste pour être distribuées aux personnes qui doivent remplir ces cartes. Tous les hommes dont l'âge est compris dans les limites prescrites sont tenus de remplir une de ces cartes et de la retourner dans une enveloppe dans les dix jours de la date de sa réception.

Quiconque ne recevrait pas sa carte et une enveloppe pourra s'en procurer en s'adressant au maître de poste le plus rapproché.

R. B. BENNETT, Directeur Général.

Ottawa, 15 décembre 1916.

DIEU SAUVE LE ROI.

SEMAINE DU SERVICE NATIONAL : DU 1er AU 7 JANVIER.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

FONDÉE EN 1900

SIEGE CENTRAL : 7 et 9, Place d'Armes, Montréal Qué. Can.
 CAPITAL AUTORISÉ \$2,000,000.00
 CAPITAL PAYÉ ET SURPLUS \$1,650,000.00

(Au 31 décembre 1915)

Conseil d'Administration

Président : M. H. LAPORTE, de la maison Laporte, Martin Limitée. Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
 Vice-Président : M. W. F. CARSLY, Capitaliste.
 Vice-Président : M. TANCREDE BIENVENU, Administrateur Lake of the Woods, Millings Co.
 M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co."
 Honorable M. ALPHONSE RACINE, C. L. de la maison de gros "A. Racine Ltée."
 M. L. J. O. BEACHEMIN, Propriétaire de la Librairie L. J. O. Beauchemin, Ltée.
 MM. CHEVALIER, Directeur Général, du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Bureau de Contrôle

Les fonds ou argents qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Contrôle, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :

Commissaires Contrôleurs

Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
 Vice-Président : Dr. E. PERSILLIER LACHAPPELLE, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
 L'Hon. M. PERODEAU, N. P. Ministre sans portefeuille dans le Gouvernement de Québec.

Département d'Épargne

Pour la commodité des travailleurs, etc. des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1) et plus, seront acceptés au Département d'Épargne.

Bureau Chef

Directeur Général : M. Tancrede Bienvenu, Secrétaire : M. A. Giroux, Inspecteur en chef : M. M. Larose, Inspecteur : M. J. A. Turcot, Assistants Inspecteurs : A. Thibault, J. E. Langlois.

75 SUCCURSALES

dans les provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau Brunswick.

Correspondants à l'étranger

Etats-Unis New-York, Boston, Buffalo, Chicago, Angleterre, France, Belgique, et Italie.
 Emission de LETTRES de CREDITS CIRCULAIRES, payables dans toutes les parties du monde.
 Ouverture de CREDITS COMMERCIAUX.

Succursale : Edifice Pouliot Rue Lafontaine.

JOS. PRATTE, gérant.

LA "MANUFACTURE DE MEUBLES" DE FRASERVILLE

Toute oeuvre d'avenir doit passer par le creuset des épreuves si elle veut réussir à se consolider sur des bases solides.

Notre Manufacture de Meubles a eu ses débuts modestes; elle naquit pleine d'espoir, subit les assauts du temps et des circonstances, menaça même de sombrer; mais finalement, grâce au travail et à l'énergie d'un homme, M. Octave Laurin, elle prit les dessus, releva la tête, prospéra de jour en jour et devint un succès.

Aujourd'hui, l'étranger qui passe dans notre ville et aperçoit ce beau bloc tout illuminé dans la nuit d'où montent des rumeurs de ruche en travail, se dit à lui-même : voilà une petite ville en plein progrès.

Et c'est vrai, la ville de Fraserville est dans le mouvement d'un progrès, non factice mais réel, et notre Manufacture de Meubles a été l'initiatrice pour ainsi dire de ce beau réveil qui met de l'argent dans la ville, et du pain sur la planche de l'ouvrier.

Quel progrès réel depuis 1901, alors qu'on en jetait les bases avec enthousiasme ?

Elle ne fabriquait, alors, que des meubles : c'était pour ainsi dire la période de l'enfance; aujourd'hui, elle possède un commerce bien établi, dans toutes les parties du pays; ses produits sont appréciés et connus de la clientèle et elle a certes, la spécialité de fabriquer des articles à des prix très modiques, et dont le fini égale les meilleures marques; elle est outillée pour tous les genres, et au coût de \$10,000. d'achat de machines nouvelles, elle fabrique des boîtes à munitions qui ont subi la cen-

sure et méritent des renouvellements de contrats dans les mille et les mille boîtes.

C'est le cas, et c'est admis : notre Manufacture des Meubles peut rivaliser de pair avec les meilleures manufactures du genre en Canada, et ses succès sont dus à une administration intelligente, progressive et énergique qui ne laisse rien au hasard ou au laisser faire, mais qui cherche à améliorer sans cesse, en créant du nouveau dans toutes les branches qu'elle a étudiées.

Il est vrai, vont me dire les empiriques, que la guerre et ses contrats entrent pour beaucoup, dans cet état de chose actuel ? C'est vrai; et nous l'admettons, mais n'est-ce pas à l'honneur et au mérite de M. Laurin, d'avoir pu être prêt pour cette éventualité et saisir l'occasion aux cheveux ?

Et ses pas, ses démarches, ses entrevues, l'aide demandée les influences mises en jeu, tout cela compte et démontre qu'avec une tête bien organisée et un esprit de suite, tenace et d'entreprise, et une volonté qui ne désespère jamais et soulève tous les obstacles, on arrive au succès comme celui qui vient couronner l'entreprise de notre Manufacture de Meubles.

Et la guerre finie, me dirait-on ? N'ayez crainte; à une période de destruction succédera une ère de reconstruction et dans tous les domaines, il y aura de l'activité. Outillée comme elle est maintenant, notre Manufacture de Meubles peut entrer dans des lignes nouvelles, et concourir sur un terrain commun qui amènera de l'ouvrage pour nos ouvriers.

C'est assez dire que les épreuves sont passées, et que l'avenir peut être envisagé sans crainte.

Les hommes d'affaires qui sont à la tête de notre Manufacture de Meubles méritent de sincères félicitations, surtout lorsque l'on voit payer trois dividendes de sept pour cent, dans un an; le dernier arrivant ces jours-ci comme un superbe cadeau de Noël.

C'est certainement un record, et pour que l'histoire qui s'écrit au jour le jour, ne perde pas le souvenir de cet événement, nous donnons ici les noms des officiers et directeurs pour 1916.

Président et Gérant : Oct. Laurin.

Secrétaire : J. H. Mailoux.

Surintendant H. Desrosiers.

Comptable : J. L. Beaulieu.

Directeurs : Jos Viel.

" H. Monsarrat.

" Nels. Caron.

" S. C. Riou.

Nous souhaitons à la Manufacture de Meubles "The St Lawrence Furniture Co" de toujours marcher de l'avant, pour le plus grand bien de toute la communauté en général, et elle pourra toujours compter sur l'encouragement et la bonne volonté de tous les citoyens de notre ville.

ARGUS.

ON DIT

Que la traverse entre Rivière du Loup et Tadoussac est veuve de son "Tug"... pour jusqu'après les élections générales, alors que les libéraux ressusciteront La Trans-St-Laurent.

Que le Conseil-Privé réserve à notre ville et aux payeurs de taxes, un joyeux cadeau de Noël qui leur permettra de respirer le frais air à l'aise.

Que le jour où la ville gagnera son procès en Angleterre, il y a des gens qui vont prendre une chute !

Que le froid d'hiver, après avoir fait tomber les feuilles, pourrait bien faire pousser les jupes, par le bas, et les cols ouverts, par le haut !

Que les fourrures ne sont jamais de trop, lorsqu'elles servent à protéger... la pudeur des filles et des femmes !

Qu'il n'y a rien de plus triste que d'essayer à rajeunir un décharnement.

Que la "Protection" de Sam... le nôtre ! ne vaut pas grand chose pour sauver les Majors et les Colonels en retraite forcée.

Que le Dr Parrot a déjà trouvé moyen de parler deux fois, en Chambre, à Québec, pour défendre les intérêts de son Comté : l'échange des terrains, et la route Lévis à Edmundston, N. B.

Que le comté de Témiscouata réalise déjà que ça le paie mieux d'avoir en Chambre un bon paroleur au lieu d'un critiqueur !

Que M. Borden enverra sa carte de visite à tous les électeurs du pays au jour de l'an, avec les trois lettres réglementaires P.P.C. qui veulent dire : Pour Prendre Congé !

Que "Soeur-Wilfrid du "Progrès du Golfe", va réintégrer le cloître qu'elle avait abandonné pour faire du journalisme *ad vomitorium* !

BANK OF MONTREAL

ÉTABLIE EN 1817

BUREAU DE DIRECTION :
 SIR VICENT MEREDITH, Bart., Président
 R. B. Angus, Ecr. E. B. Greenhalgh, Ecr.
 Sir William Macdonald Hon. Robt. Mackay
 Lord Shaughnessy, K.C.V.O. C. R. Hosmer, Ecr.
 A. Baugher, Ecr. H. R. Drummond, Ecr.
 Wm. McMaster, Ecr. D. Forbes Angus, Ecr.
 Sir Frederick Williams-Taylor, LL.D., Directeur-Général.

Capital Payé - \$16,000,000
 Réserve - 16,000,000
 Bénéfices Indivisés - 1,321,193
 Montant total de l'Actif (Avril, 1916) - 390,421,701

Taux Courants d'Intérêt
 Nous payons l'intérêt, suivant le taux en cours, sur les dépôts du Département d'Épargne de la Banque de Montréal. Nous acceptons, au compte d'Épargne, les dépôts de \$1.00 en montant.



HEAD OFFICE, MONTREAL.

H. R. White, Gérant, Succursale de Fraserville. Rivière du Loup Station.

S. V. P. VOUS RAPPELER

QU'APRÈS LE PREMIER JANVIER 1917 NOUS NE

VENDRONS, QUE POUR ARGENT COMPTANT

SANS CONSIDERATION POUR AUCUN CLIENT.

Les conditions du marché des métaux nous obligent à agir ainsi. L'augmentation de prix, dans les ferrometallurgies dépasse 100% tandis que les prix de certaines marchandises ont triplé, et quintuplé.

AINSI AVANT LA GUERRE NOUS AGITIONS

Le zinc a 7 c. la livre, qu'il nous faut maintenant payer 33 c. la livre	
Le cuivre a 22 c. "	64 c.
La tôle à tuyau \$2.75 la caisse	\$7.00
Le blanc de plomb pur \$6.00 le cent livre	\$14.35
Le clou de broche \$2.00 le quart	\$5.00
Le fer en barre \$1.75 le cent livre	\$3.75
L'acier en barre \$2.20 "	\$4.70

Les quelques changements de prix, que nous avons faits, laissent nos prix de détail, à peu près au même niveau que les prix de gros actuels, et nous vendons beaucoup de marchandises à des prix plus bas qu'elles valent actuellement en gros.

Dans ces conditions inutile d'insister sur l'obligation d'apporter votre porte-monnaie, lorsque vous nous ferez l'honneur d'une demande de marchandises.

Arthur L. Pelletier,

Marchand de fer, Rivière du Loup, Sta.

Après le 1er Jan. nous fermerons à 8 h. du soir, le samedi excepté.

Qu'un bon savonnage aux gens qui ne se lavent pas est très hygiénique par ces temps de froid et de grippe.

Que M. l'avocat Cimon va recevoir de M. Casgrain un riche calendrier afin qu'il n'oublie pas : "que les jours, les heures et les minutes de nos ministres sont comptés" !

Que les larmes de M. Casgrain sur la défaite de M. Burubé étaient sincères... comme celles d'un crocodile !

Qu'une compagnie locale est à se former pour relever le Pilot, réparer le Queen, et nous donner une traverse pour la côte nord en hiver.

NICHE.

AUX ABOIS

A lire les articles de l'Action-Canadienne, on s'imagine entendre les aboiements de Sam, qui sont d'autant plus féroces et moins dangereux, qu'on l'éloigne d'avantage du coffre des bleus.

PIED-DE-NEZ.

L'ami Barbapoux

Un ami rencontre un matin le grand X... qui est à la fois très barbu et très mal soigné. — Ah ! ah ! lui dit-il, je sais ce que vous avez mangé aujourd'hui.

— Comment cela ? j'ai mangé du dindon, comme beaucoup d'autres à Noël....

— Oh ! mais vous avez aussi mangé des oeufs sur le plat, vous en avez encore dans votre barbe.

— Cela, répond X... c'est d'avant hier.

Hum !

Entendu dans un magasin, au rayon de chaussures.

Un monsieur, énorme et poussif, essaie une paire de bottines, paraît satisfait, mais hésite. Le prix lui semble trop élevé.

Alors, l'employé avec son gracieux sourire :

— Si monsieur se rendait compte du veau qui entre dans,